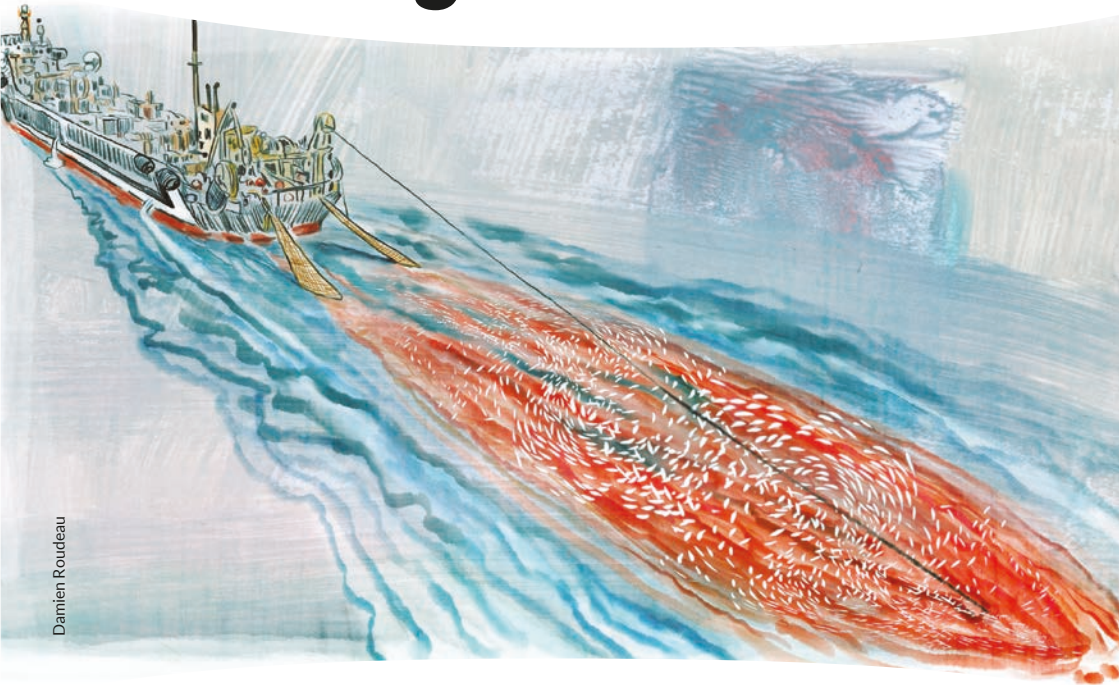


splann !

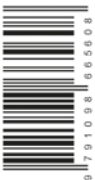
La pêche bretonne navigue à vue



Damien Roudeau

Depuis 2024, la Compagnie des pêches de Saint-Malo exploite le navire de pêche le plus décrié au monde : l'Annelies Iléna. L'investissement de l'entreprise malouine dans un mastodonte des mers – 145 mètres de long – bouscule la filière et l'interroge : quel est l'avenir de la pêche bretonne ?

10 euros



9 1791098 865808

Les enquêtes de Splann !

Bretagne, bol d'air à l'ammoniac,
Caroline Trouillet, 2021

En Bretagne, la méthanisation sous pression,
Julie Lallouët-Geffroy, Raphaël Baldos, 2022

Implants contraceptifs Essure : un long silence empoisonné,
Juliette Cabaço-Roger, Faustine Sternberg, Guy Pichard, Rozenn Le Carboulec, 2022

À l'ombre des Safer, la guerre des champs,
Julie Lallouët-Geffroy, 2023

Cooperl, enquête sur un géant du porc,
Kristen Falc'hon, Ivan Logvenoff, 2023

Bocage, la fin d'un paysage,
Yann-Malo Kerbrat, Nolwenn Weiler, 2024

Saint-Nazaire, malade de ses industries,
Samy Archimède, Itzel Marie Diaz, 2024

Intoxication minière en Bretagne,
Celia Izoard, Morgan Large, Catherine Le Gall, 2024

Littoral breton : la tentation du béton,
Jérémie Szpirglas, Denis Vannier, 2025

Hôpital public : une destruction programmée, un marché pour le privé,
Isabelle Jarjaille, Caroline Trouillet, 2025

Lycées agricoles bretons : le privé creuse son sillon,
Faustine Sternberg, Chloé Richard, 2025

La pêche bretonne navigue à vue,
Robin Bouctot, Catherine Le Gall, 2026

**Retrouvez l'ensemble de nos enquêtes,
alertes et articles en accès libre sur splann.org**

La pêche bretonne navigue à vue

Robin Bouctot
Catherine Le Gall

Splann !

Ti ar Vro
3, place du Champ-au-Roy
22 200 Guingamp

Directeur de la collection
Alain Goutal

Coordination éditoriale
Julie Lallouët-Geffroy,
Caroline Trouillet

Journalistes

Robin Bouctot,
Catherine Le Gall

Illustrations

Damien Roudeau

Traduction

Lena Catalan Marcos

Relecture juridique

Claire Simonin

Secrétariat de rédaction

Julie Lallouët-Geffroy
Caroline Trouillet

Maquettiste

Anne Caillet-Leroy

Imprimeur Roudenn
ZI de Bellevue
BP 10129
22 201 Guingamp

Dépôt légal :
3^e trimestre 2026

Parution juillet 2026
Les enquêtes
de *Splann !* n°12





Abonnez-vous à notre infolettre

Recevez chaque mois des infos exclusives
et soyez avertis lors de la publication
d'une nouvelle enquête. C'est gratuit !
Inscription : splann.org/infolettre

Connaissez-vous Splann ! ?

Nous sommes un collectif de journalistes travaillant en Bretagne et soucieux d'informer sur les atteintes à l'environnement et les droits humains. À la suite de procédures bâillons, de menaces et d'intimidations, subies notamment par Inès Léraud, nous avons fondé *Splann !* en 2020.

Sur le modèle de *Disclose*, notre parrain, il s'agit d'un média d'enquête dont les articles sont tous accessibles librement sur notre site ainsi que chez des partenaires. Nous ajoutons la promesse rare de diffuser nos enquêtes en français et en breton.

Aujourd'hui, *Splann !* est composé d'une rédaction permanente basée à Guingamp, de journalistes rémunérés à la pige et de membres bénévoles qui assurent de nombreuses missions.

Un média indépendant...

Explorer des sujets sensibles réclame une totale indépendance des puissances politiques et de l'argent. C'est pourquoi, nous avons choisi d'exclure tout recours à la publicité ainsi qu'aux subventions des collectivités locales. Notre activité repose sur les dons de centaines de lectrices et de lecteurs.

La forme associative nous garantit de garder le contrôle sur notre média et de nous tenir loin de l'influence de puissants actionnaires. Nous disposons d'un conseil d'administration, élu pour deux ans, qui assure collégialement la gestion courante de l'association, d'un conseil de surveillance qui veille notamment à ce que les fonds collectés ne contreviennent pas à nos statuts, ainsi qu'un comité éditorial chargé du choix des dossiers d'enquête.

qui défend un journalisme de temps long...

À contre-courant des polémiques stériles qui agitent les plateaux des chaînes « tout-info », nous nous concentrons sur des dossiers complexes et d'intérêt général. Des pollutions industrielles aux violences sexuelles dans l'Église catholique en passant par le sacage du bocage ou la destruction du service public, nous menons des enquêtes au long cours, en constituant des équipes de journalistes capables d'explorer un sujet pendant plusieurs mois et parfois même une année.

Nous assurons un droit de suite après nos révélations, notamment à travers notre infolettre mensuelle gratuite.

... pour provoquer des changements positifs

Nous pensons que les journalistes ne sont pas de simples observateurs mais, au contraire, des acteurs clés des transformations de la société. Nous souhaitons donner du sens aux événements qui agitent la sphère publique, mettre en lumière ce que les pouvoirs préféreraient cacher et permettre aux citoyens de se défendre contre les atteintes à l'environnement, à la probité ou aux droits humains.

Ce journalisme d'impact passe par une large diffusion de nos enquêtes. C'est pourquoi nous nouons des partenariats avec des médias locaux, nationaux et même internationaux tels que France 3 Bretagne, *Reporterre* ou *Mediapart*.

Nous avons diversifié nos supports pour toucher de nouveaux publics, en investissant dans le podcast, la vidéo ou l'impression de livrets. Nous multiplions aussi les interventions sur le terrain, dans les écoles, des salles municipales ou lors de festivals, à l'invitation d'enseignants, de libraires ou de collectifs d'habitants.

Splann ! a besoin de vos dons !



En 2025, 80 % des recettes de *Splann !* provenaient des dons, ponctuels ou mensuels, versés sans contrepartie par 3.600 lectrices et lecteurs. Une condition indispensable à l'exercice du journalisme d'enquête que nous défendons.

Splann ! n'ayant aucun dividende à verser, l'argent collecté permet de faire grandir notre rédaction. Ainsi, en 2025, 70 % de nos dépenses ont été consacrées aux salaires, devant la production de vidéos, de dessins, d'infographies et les honoraires de justice liées aux enquêtes.

La suite dépend de vous. *Splann !* œuvrant pour l'intérêt général, vous pourrez soustraire de vos impôts jusqu'à 66 % de votre don.

Vous pouvez donner :

en ligne à l'adresse : splann.org/faire-un-don

ou par chèque, libellé à l'ordre de *Splann !* : « À l'attention de *Splann !* »,

Ti ar vro, 3 place du Champ-au-Roy, 22 200 Guingamp

Devenez lanceuse ou lanceur d'enquête !

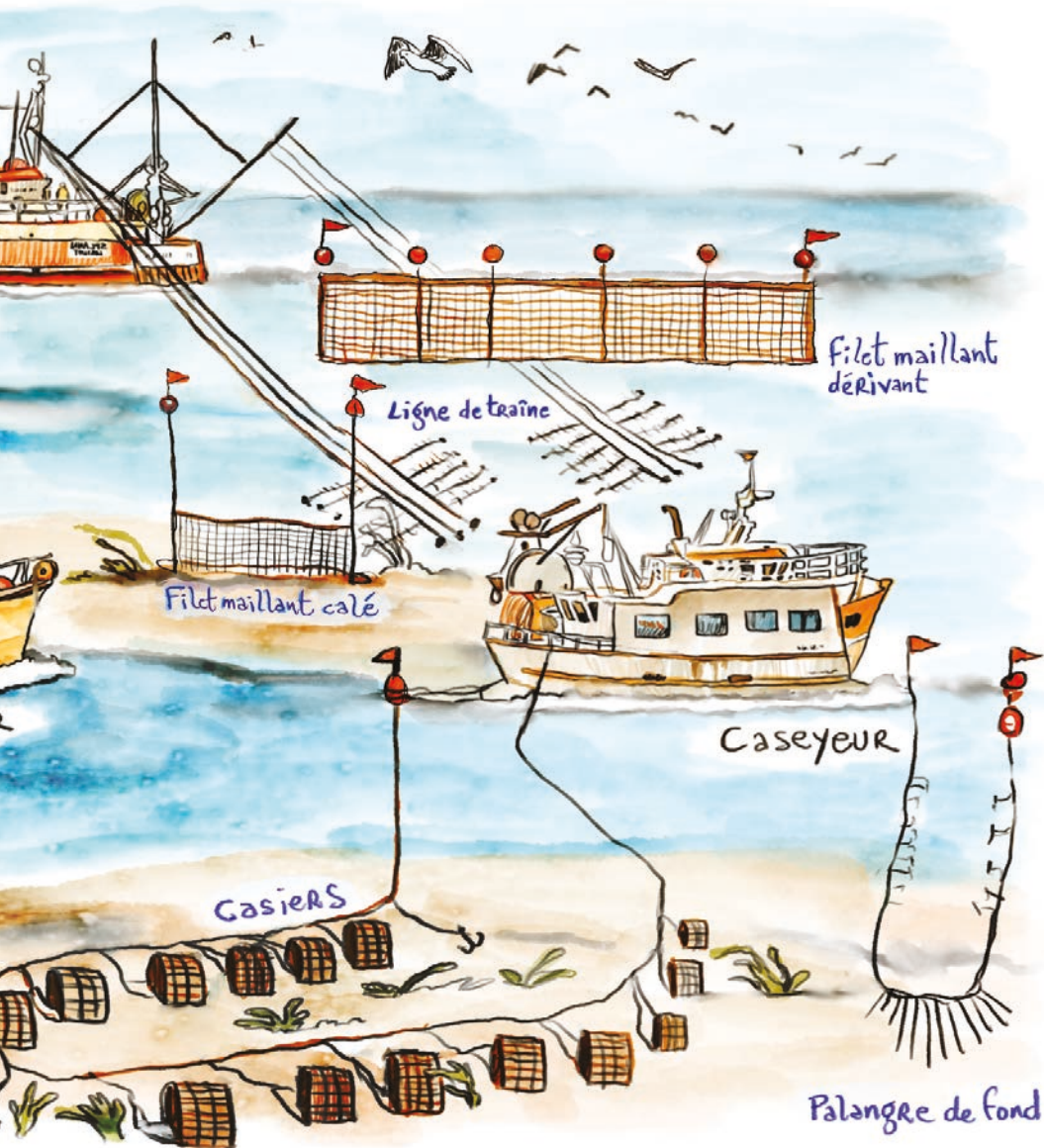
Vous avez connaissance de faits portant atteinte à l'intérêt général ? Vous êtes en possession de documents sensibles ? Rendez-vous sous pseudo pour nous expliquer votre situation. Nous vous conseillons d'utiliser Protonmail. Nous vous indiquerons le protocole à suivre pour mener des échanges sécurisés.

Nous contacter

contact@splann.org

Splann !, Ti ar vro, 3 place du Champ-au-Roy,
22200 Guingamp





La pêche bretonne navigue à vue

Enquête publiée en avril 2026

Depuis 2024, la Compagnie des pêches de Saint-Malo exploite le navire de pêche le plus décrié au monde : l'Annelies Ilena. L'investissement de l'entreprise malouine dans un mastodonte des mers – 145 mètres de long – bouscule la filière et l'interroge : quel est l'avenir de la pêche bretonne ?

Sur les quais, certains y voient le jusqu'au-boutisme d'un modèle à bout de souffle au bord de l'effondrement. D'autres l'observent comme un horizon menaçant, impitoyable pour les marins et les écosystèmes. Sur les ports, les voix divergent – et s'opposent parfois violemment. Tout le monde est d'accord sur le constat : le secteur, balayé par les crises, prend l'eau de toute part.

Au point que des navires ne parviennent plus à prendre le large faute de marins pour constituer leurs équipages. Pour répondre à ce manque de bras, les patrons pêcheurs vont chercher leurs marins de plus en plus loin, jusqu'en Indonésie. Ces nouveaux matelots étrangers, plus facilement corvéables et très peu protégés par les syndicats, s'exposent à des risques d'exploitation accrus, et annoncent une mue profonde de la profession.

Mais si des bateaux restent à quai, c'est aussi que la ressource se porte mal. C'est par exemple le cas du maquereau, poisson victime de la surpêche et du dérèglement climatique, que les artisans bretons n'ont presque plus le droit de capturer. Il est devenu le symbole de l'accaparement des droits de pêche par des multinationales, notamment représentées en Bretagne par le Scombrus, chalutier ultramoderne de l'armement France Pélagique.

Parmi tous ces défis, un engin est dans l'œil du cyclone : le chalut de fond. Zoom sur le pays bigouden, dont la flotte est particulièrement concernée. Les chalutiers sont aujourd'hui confrontés à une double crise : les limites écologiques du chalut, dénoncées depuis longtemps et les limites économiques d'une méthode très gourmande en énergie, dont les prix grimpent à cause de la guerre en Ukraine et aujourd'hui en Iran.

Ces mutations entraînent le secteur dans une forte crise démocratique. Des multinationales de la pêche, souvent aux mains de capitaux étrangers, sont fortement représentées dans les instances de gouvernance tandis que les pêcheurs artisans, qui défendent une pêche plus respectueuse de l'environnement, se sentent exclus des grandes décisions. Dès lors, le modèle éprouve les plus grandes difficultés à se penser et à se réformer.

Robin Bouctot, Catherine Le Gall

VOLET 1

MATELOTS INDONÉSIENS, UNE MAIN-D'ŒUVRE CORVÉABLE À MERCI

page 11

Allègement des règles sociales, discrimination salariale et disparition des syndicats de défense des matelots... Pour survivre, la pêche bretonne fait le choix du recours à de la main-d'œuvre étrangère, essentiellement indonésienne. Au risque d'ériger l'exploitation des marins comme nouveau modèle.

VOLET 2

DISPARITION DU MAQUEREAU : ENTRE LOBBY INDUSTRIEL ET SACRIFIKE DE LA PÊCHE ARTISANALE

page 21

Une poignée de navires aspire des milliers de tonnes de poissons par an, tandis que les pêcheurs du littoral déplorent la mise en péril de leur activité. Un poisson est devenu le symbole de cette crise profonde : le maquereau, dont l'UE a revu les quotas à la hausse au risque d'un effondrement de l'espèce.

VOLET 3

VERS LA FIN DE LA PÊCHE AU CHALUT ?

.....page 31

Après avoir été dans l'œil du cyclone à cause de ses impacts écologiques, la pêche au chalut est aujourd'hui remise en question pour son manque de rentabilité économique. Est-elle en train de disparaître ? Voyage au quartier maritime du Guilvinec, où la pêche au chalut est historique.

VOLET 4

DES PÊCHEURS ARTISANS BÂILLONNÉS

.....page 43

Face à des multinationales aux moyens financiers, juridiques et politiques sans commune mesure, les pêcheurs artisans n'ont pas voix au chapitre. Les instances représentatives s'avèrent incapables de faire évoluer le secteur.

Qu'est-ce que Splann ! ?

Splann ! est un média d'enquête à but non lucratif qui couvre la Bretagne. Créé en 2020 par un collectif de journalistes soucieux de défendre la liberté d'informer sur l'agro-industrie, il a élargi ses préoccupations aux questions de santé, d'environnement, de probité et de libertés publiques. Sans publicité, sans actionnaire et sans subvention de collectivité locale, *Splann !* est un média contrôlé par ses seuls membres, essentiellement des journalistes, et financé par les dons de ses lectrices et de ses lecteurs.



Cette enquête est susceptible d'être complétée par de nouveaux volets. Prolongez votre lecture en scannant ce QR Code.

Retrouvez-nous sur les réseaux :



@Splannenquetes



Splann lanceur
d'enquêtes



@Splannenquetes



Splann



splann.bsky.social



@splann@mamot.fr



splannenquetes



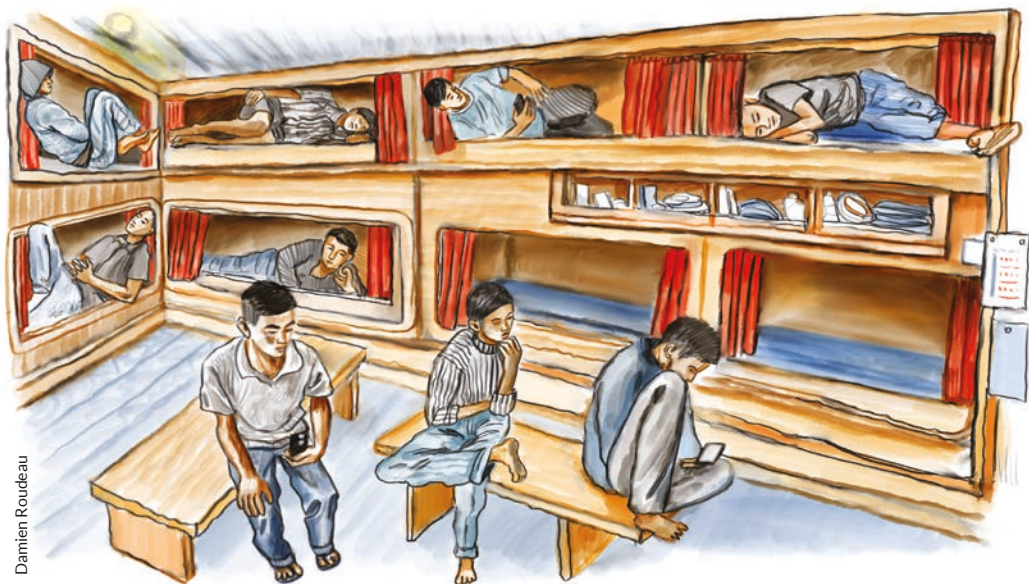
« Splann ! » :
quotidien d'enquête



« Splann ! » :
quotidien d'enquête

MATELOTS INDONÉSIENS, UNE MAIN-D'ŒUVRE CORVÉABLE À MERCI

Allègement des règles sociales, discrimination salariale et disparition des syndicats de défense des matelots... Pour survivre, la pêche bretonne fait le choix du recours à de la main-d'œuvre étrangère, essentiellement indonésienne. Au risque d'ériger l'exploitation des marins comme nouveau modèle.



Damien Roudeau

- » Matelot a été reconnu comme métier « en tension » en mai 2025, facilitant le recrutement de marins extra-européens.
- » Les marins indonésiens embarqués en France étaient 7 en 2017, 163 en 2021, faisant de l'Indonésie le deuxième pourvoyeur de marins étrangers derrière le Sénégal.
- » Le peu de marins syndiqués contribue à un rapport de force inégal. Renforcé par la réduction des moyens de l'Inspection du travail maritime.



Damien Roudeau

Fin janvier, dans un port breton de la façade Atlantique, rincé par des averses qui se succèdent sans relâche, les quais sont quasi déserts et les ponts des bateaux plongés dans le silence. Sauf un fileyeur d'une vingtaine de mètres, le seul avec de la lumière derrière les hublots d'où s'échappe une musique étouffée. À bord, un mécano portugais, trois marins indonésiens et des kilomètres de filets empilés en gros tas, usés par une longue saison à traquer le merlu, et dont ils reprennent les trous à l'aiguille, méthodiquement. « On travaille pendant environ six mois à bord, puis on rentre retrouver la famille en Indonésie, puis on revient sur le bateau, et ainsi de suite », résume l'un des Indonésiens, Danga, 33 ans. L'homme s'exprime dans un espagnol

rudimentaire, la langue commune pour l'équipage, dont seuls le capitaine et le chef-mécano sont français. « Il n'y a que nous à habiter sur notre bateau dans ce port. Ça va, mais je préfère quand on travaille en mer, j'ai moins le temps de penser. Et puis ici, en Bretagne, il fait froid et c'est humide », déplore-t-il, le sourire malgré tout. « Le montant du salaire ? Je sais pas trop, tout part direct à la famille, mais c'est bon. Le patron est bien », assure l'homme en faisant un signe du pouce.

UN SALAIRE SELON LA NATIONALITÉ DU MATELOT

« De temps en temps, on loue un Airbnb quand ils ont besoin de repos. Il y a carrément pire, ce n'est pas de l'esclavagisme », se défend par téléphone le capitaine,

qui a quitté le bateau quelques jours plus tôt pour profiter d'un mois de répit chez lui.

« Les Français ne veulent pas bosser ; les Sénégalais, je ne veux pas en entendre parler et les Portugais se font vieux. Il n'y a pas longtemps, un armateur du pays bigouden m'a dit que si on avait eu des Indonésiens comme les miens il y a dix ans, on construirait encore des bateaux neufs aujourd'hui », poursuit-il.

Il reste évasif sur le salaire versé à ses marins mais reconnaît que les Indonésiens sont « un peu moins payés » que le reste de l'équipage. Contrairement aux autres, ils ne bénéficient pas du traditionnel salaire à la part calculé sur le résultat des ventes de la pêche, qui permet de très bons salaires quand la pêche est bonne – et inversement sur les mauvaises marées – mais d'un salaire fixe, généralement considéré comme moins avantageux.

« Pour eux, c'est un très bon revenu », se défend le patron-pêcheur, ravi que les marins asiatiques, « habitués à ça », restent à bord pendant leur mois d'arrêt pour remettre le bateau au propre et entretenir le matériel. « Sur les navires franco-espagnols [sous pavillon français mais avec des capitaux espagnols¹, NDLR] on travaille avec des Indonésiens depuis longtemps mais en

« C'est nouveau, ce type de discrimination salariale pour un bateau sous pavillon français. »

Bretagne, ils commencent seulement à arriver. »

Cette différence de salaire selon la nationalité des marins alerte Patrick Chaumette, professeur émérite de droit maritime à l'université de Nantes. *« C'est nouveau, ce type de discrimination salariale pour un bateau de pêche sous pavillon français. Est-ce illégal ? Il faudra convaincre l'Inspection du travail et le tribunal mais je suis prêt à soutenir que oui ! »,* soutient l'expert.

Il s'interroge sur la marginalité de ce type de pratiques, très peu documentées, mais qu'il suppose sur le seuil d'un « probable » développement. Les

1] « Pourquoi ces navires de pêche franco-espagnols sont-ils immatriculés à Lorient ? », Olivier Cléro, *Ouest-France*, 24 septembre 2025

Alléger les règles sociales, au nom de la compétitivité.

ingrédients sont réunis, juge-t-il. L'ITF, le syndicat international de défense des gens de mer, l'a également remarqué et a sollicité l'universitaire pour participer à une étude sur l'exploitation des travailleurs étrangers dans la pêche en Espagne, en y apportant un éclairage sur la situation française.

UN APPEL CROISSANT AUX MARINS ÉTRANGERS

Le recours à la main-d'œuvre étrangère n'est pas nouveau. Sur les chalutiers, les coquilliers, les fileyeurs comme sur les navires armés pour la grande pêche, on rencontre des matelots sénégalais, portugais ou polonais depuis des années – dont les voix n'ont presque aucun écho. D'après les derniers chiffres fournis par la direction générale des affaires maritimes,

de la pêche et de l'aquaculture pour l'année 2024, cités dans le journal *Le Marin*², les étrangers représentaient 9,1 % des marins embarqués en Bretagne.

Mais le phénomène semble s'accroître de façon flagrante. Il saute aux yeux sur les groupes Facebook de recrutement, très utilisés pour trouver des marins en urgence. Sous les offres d'emploi et les demandes de remplace-

ment au pied levé, nombreuses, les réponses proviennent du Sénégal, du Maroc, de Madagascar et, de plus en plus souvent, d'Indonésie.

Dans son état des lieux de 2021, le dernier publié³, l'Ocapiat (observatoire missionné pour fournir des données dans le secteur), recensait 163 marins indonésiens embarqués en France, contre 7 en 2017. Les statistiques manquent en 2026 – l'organisme ayant été mis à l'arrêt. Mais Axelle Bodmer, en charge de l'emploi pour l'UAPF, le plus important syndicat de patrons dans la pêche, affirme avec certitude que leur arrivée s'accroît et que l'Indonésie représente désormais « *sans aucun doute* », la deuxième grande nation représentée sur les bateaux de pêche français avec les Sénégalais.

2] « Un sur dix : les marins étrangers essentiels au bon fonctionnement de la pêche en Bretagne », Franck Jourdain, *Le Marin*, 27 décembre 2025

3] « Rapport national 2021 », Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la pêche, décembre 2022

La difficulté à recruter une main-d'œuvre locale est répétée à l'unisson – et souvent regrettée – par les patrons-pêcheurs rencontrés, dans le cadre de cette enquête, et confirmée par toutes les instances. Vieillesse et non-renouvellement générationnel, baisse d'attractivité du métier, prix des bateaux qui augmente et nécessite un fort endettement, conditions de travail rudes, revenus de la pêche moins bons qu'à l'époque de l'abondance : sur les ports, le constat est le même partout, et il est sombre.

Pour y répondre, les organisations professionnelles annoncent mettre le paquet sur la communication et la formation des jeunes⁴ et œuvrent, en coulisses, pour assouplir les règles de recrutement des marins étrangers. « *Sans eux, de plus en plus de bateaux resteront à quai* », estime ainsi Kenatea Chavez-Hey, la porte-parole de France Terre de Pêches, qui confirme par téléphone le travail de lobbying mené par ce nouveau collectif – présenté comme le regroupement de plus de 1.000 entreprises de pêche.

L'UAPF, porte-voix des patrons, agit également en ce sens. Le syndicat a

par exemple œuvré pour la récente reconnaissance par l'État⁵ du métier de matelot comme « en tension », gage de simplification des démarches de recrutement de marins extra-européens.

Enfin, point sensible et majeur : Axelle Bodmer confirme que divers armements souhaitent la levée de l'interdiction du manning. Le recours à des services privés de recrutement et de

placement est historiquement interdit dans le secteur de la pêche pour « *lutter contre les marchands d'hommes* ».

Il s'agit aussi que les armateurs et les ca-

pitaines gardent la main sur les matelots qu'ils font monter à bord, « *pour des raisons de cohésion et de sécurité* », précise Patrick Chaumette. Mais aujourd'hui des armateurs justifient cette demande par le « *besoin immédiat de bras* » sur les navires et de « *compétitivité* » sur le marché mondialisé du poisson.

« *Nous sommes en concurrence avec d'autres flottilles européennes qui rémunèrent beaucoup moins leurs marins* », déplore ainsi David⁶, salarié d'un grand armement breton. « *Le secteur est très peu rentable, et le recours à une main-d'œuvre à bas coût est l'un des seuls*

L'Indonésie, 2^e grande nation, avec le Sénégal, sur les bateaux de pêche français.

4] « Pêche et jeunesse : un métier qui recrute », publication du compte @France_terredepeches sur Instagram

5] Arrêté du 21 mai 2025 fixant la liste des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement en application de l'article L. 414-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, *Journal officiel* n°0119, 22 mai 2025

6] Les personnes nommées uniquement par un prénom ont été anonymisées.

« Le recours à une main-d'œuvre à bas coût est l'un des seuls leviers pour réduire les charges. »

leviers pour réduire les charges », poursuit-il. « On pourrait revoir certaines règles. Payer les cotisations à la sécurité sociale des marins, pour les Indonésiens, ça paraît exagéré », abonde un armateur, qui tient également à l'anonymat. « Pour alléger les règles sociales, ils sont en train de dérouler le même discours de la compétitivité que dans la marine marchande dans les années 1980, met en garde Patrick Chaumette. On connaît le résultat : ce qui serait discriminatoire à terre et prohibé est juridiquement possible en mer. [Sur les navires français], il existe une nette différence de traitement des marins selon leur nationalité quant à la protection sociale, les durées d'embarquement, les congés payés, les

dispositions conventionnelles, notamment salariales, etc. »

UN GRAND VIDE SYNDICAL

Autre élément de poids à considérer dans la balance des risques d'exploitation : la quasi-disparition des syndicats de défense des matelots. « La représentation des ouvriers agricoles est mauvaise, mais ça reste meilleur qu'en mer », insiste Fabien Clouette, anthropologue spécialiste de la pêche.

Lui qui est passé par des embarquements sur des chalutiers bretons a noté le glissement progressif

des syndicats de travailleurs vers des syndicats patronaux. La conséquence de la désindustrialisation de la pêche bretonne, d'après Yves l'Helgouach, figure de la CGT des marins depuis les années 1980, qui s'est retiré de ses fonctions au syndicat en 2024.

« À l'époque, explique ce dernier à Splann !, les équipages étaient syndiqués et on pouvait s'organiser collectivement face aux représentants des armements, qui avaient plusieurs bateaux. Il y avait des gens avec qui négocier. Plus maintenant, regrette l'ancien cégétiste, car il ne reste presque plus que la pêche avec l'employeur embarqué comme patron, qui est aussi celui qui représente le syndicat. »

Et Yves l'Helgouach d'ajouter : « Et comme il y a de moins en moins de syndiqués et de plus en plus de travailleurs étrangers, notamment indonésiens – et c'est scandaleux – ça devient très compliqué. Quant aux derniers grands armements, ils profitent de la liberté de circulation et des règles européennes pour faire ce qu'ils veulent niveau social et emploi. »

Ce vide abyssal de représentation ouvre la porte aux abus dans un environnement par essence inaccessible aux contrôles et aux regards extérieurs. Difficile d'effectuer un contrôle-surprise au milieu de la Manche. En mer, tout se joue à huis-clos. Un risque d'abus à mettre en perspective avec « la réduction des moyens d'actions de l'Inspection du travail maritime », insiste Patrick Chaumette.

Trop surchargée pour garder un œil sur les conditions de travail de tous les marins, elle prend souvent connaissance des réalités sociales à bord des navires après des accidents graves⁷. Sollicitée, l'Inspection du travail n'a pas donné suite.

« D'autant plus que les matelots n'ont pas le temps de protester quand ils sont

Ce vide abyssal de représentation ouvre la porte aux abus.

« T'es tout le temps dégueu, couvert de sang, de tripes, tu te couches dans ta bannette pleine de flotte. »

à terre et ils auraient de toute façon trop peur d'être blacklistés », poursuit Fabien Clouette qui voit dans la pêche « un système totalisant où ton métier est

ta vie. Tu passes ta vie avec quatre-cinq gars dans un environnement restreint qui est quand même un petit abattoir flottant, à travailler en discontinu », commente le chercheur qui poursuit : « T'es tout le temps dégueu,

couvert de sang, de tripes, tu te couches dans ta bannette pleine de flotte... Et quand tu débarques pour un ou deux jours, le patron te demande de revenir bosser sur le bateau pour préparer la prochaine marée. »

Un mode de vie que connaît bien celui qui a multiplié les marées dans le cadre

7] « Naufrage du palangrier Maria Reina Madre, le 09 février 2024, au large de Pasajes », rapport d'enquête, Bureau d'enquêtes sur les événements de mer, avril 2025



Damien Roudeau

de son travail de recherche. « J'ai vu des gars qui embarquaient sans contrat et d'autres qui étaient débarqués après des marées particulièrement pénibles sans être payés. Dans un milieu aussi restreint que la pêche, l'anecdotique signifie quelque chose », pointe Fabien Clouette.

« Quand les premiers Indonésiens sont arrivés à bord, l'équipage a fait un scandale », se souvient Jérôme, un patron breton qui a embauché des marins asiatiques. « Mais une semaine après, le capitaine avait complètement changé d'avis. Il était ravi : il pouvait tout leur demander et ils faisaient tout. Ils sont très gentils, ils disent oui à tout et, par leurs parcours, ils sont prêts à supporter beaucoup plus que les Français. »

« Il se passe la même chose à la pêche que dans les abattoirs. »

« Il se passe la même chose à la pêche que dans les abattoirs. Les matelots viennent en France en mode sacrifice, prêts à encaisser des trucs durs pendant quelques années pour mettre des sous de côté avant de retourner au pays », constate Sylvain, un marin malouin, écœuré par

le traitement de certains de ses collègues et par les situations de précarité et de racisme subies par des travailleurs étrangers.

« Il y a pas longtemps, il y avait deux Sénégalais qui dormaient par terre à la criée de Saint-Malo dans des sacs de couchage. Il y en a d'autres à qui on met seulement à disposition des caravanes pourries. »

David, salarié d'un grand armement breton, confie être « hyper sollicité » par des agences de placement, dit

aussi « manning », indonésiennes. « *Ils me proposent des marins avec le salaire minimum⁸ de l'Organisation maritime mondiale (OMI), entre 600 et 800 euros par mois. Heureusement c'est interdit en France... pour le moment* », soupire-t-il. Des boîtes de manning indonésiennes, contactées via Whatsapp et Messenger, confirment cibler le marché français, qu'elles considèrent en phase d'ouverture. Un intermédiaire surnommé El Vano très actif auprès des armateurs bretons, propose ainsi des marins indonésiens clés en main « *avec des visas français et de l'expérience sur tous types de navires* ».

L'homme assure avoir déjà envoyé de nombreux marins en France. « *En ce qui concerne l'hébergement, ils n'ont aucun problème à séjourner n'importe où, que ce soit dans un appartement ou sur un bateau, ils sont très bien préparés* », précise-t-il à Splann ! via Whatsapp, en assurant que les armateurs « *n'auront plus de soucis de main-d'œuvre avec les marins indonésiens. Généralement, ils travailleront un an, puis prendront deux mois de congé* ». Soit une main-d'œuvre extrêmement disponible, le rêve de nombreux patrons pêcheurs.

LE POUVOIR ABSOLU DU PATRON

Avant d'arriver en France, nombre de marins indonésiens ont connu le travail forcé et des situations de violences, très documentées par des enquêtes sur les flottilles chinoises⁹ et taïwanaises¹⁰. Exemple avec Pamuji, un pêcheur indonésien. « *Mon agence de manning m'a envoyé travailler sur des bateaux à Taïwan, mais c'était très dur* », écrit-il sur Messenger.

Lui a ensuite embarqué comme matelot sur un fileyeur du Sud-Ouest qui débarquait régulièrement à Lorient pour vider ses cales entre deux marées. L'homme, 33 ans, a été licencié par le patron après une trêve de quelques mois en Indonésie, malgré une promesse d'embarquement. « *Il m'a soudainement annulé quelques jours avant la date pré-*

« En un an en Europe, j'ai gagné 17.000 euros. Une misère, ramenée à la pénibilité du métier.

vue pour mon retour car il avait trouvé quelqu'un pour me remplacer. Mais je comptais sur mon travail sur son bateau pour soutenir ma famille et il a mes papiers de travail. Je fais comment maintenant ? », s'inquiète celui qui espère retrouver du travail en France.

« *En un an en Europe, j'ai gagné environ 17.000 euros.* » Soit un peu plus de

8] « L'organe de l'OIT adopte un nouveau salaire mensuel minimum pour les marins », communiqué de presse, Organisation internationale du travail, 18 mai 2022

9] « Deadly conditions for Indonesian migrant crews tied to illegal fishing », Basten Gokkon, plateforme d'actualités Mongabay, 6 janvier 2020, page web consultée en juin 2026

10] « US Department of Labor: Fish from Taiwan is caught with forced labor », communiqué de presse, Tanya Brooks, Greenpeace, 6 septembre 2024, page web consultée en juin 2026

1.400 euros par mois. Une misère, ramenée à la pénibilité du métier.

« Des armements profitent de la pénurie de main-d'œuvre pour raboter les règles sociales avec l'arrivée de nouveaux profils de marins, constate le professeur Patrick Chaumette, attentif au discours patronal ambiant. Certains ont une approche humaine, d'autres profitent de cette nouvelle main-d'œuvre "bon marché." »

Une manne de travailleurs corvéables, prêts à accepter des conditions au rabais. Laquelle met par ailleurs en péril l'insertion des jeunes des lycées professionnels maritimes qui pourrait

être partiellement bouchée par le recrutement des marins indonésiens.

Un employé d'un grand armement résume la situation : *« On est à un moment charnière de la pêche, dont le segment hauturier est en plein effondrement. Est-ce qu'on assiste à des phénomènes de retardement avec l'ouverture au manning et le recours aux marins indonésiens ? Ou est-ce que le secteur est en train de se structurer sur un modèle impitoyable, une forme de capitalisme exacerbé qui exploite les hommes jusqu'au bout pour rester rentable ? »*

Robin Bouctot

DISPARITION DU MAQUEREAU : ENTRE LOBBY INDUSTRIEL ET SACRIFICE DE LA PÊCHE ARTISANALE

Une poignée de navires affiliés à de grands armements bretons aspire des milliers de tonnes de poissons par an, tandis que les pêcheurs du littoral déplorent la réduction de leurs droits de pêche, la mise en péril de leur activité et la fragilisation de la ressource. Un poisson est devenu le symbole de cette crise profonde : le maquereau, dont l'UE a revu les quotas à la hausse, le 30 mars 2026, au risque d'un effondrement de l'espèce.



Damien Roudeau

- 】 Victime de surpêche, les quotas – les volumes de pêche autorisés – sur le maquereau ont été remontés, allant à l'encontre des recommandations scientifiques.
- 】 Les quotas sont calculés sur la période de 1973 à 1983. Les grands pêcheurs d'il y a 50 ans sont avantagés par rapport aux petits et nouveaux pêcheurs.
- 】 France Pélagique détient du quota français mais débarque aux Pays-Bas.



Damien Roudeau

Propriétaire d'un bateau de 8 mètres dans le Finistère nord, Christian travaille exclusivement à la ligne, aux hameçons et avec quelques casiers, soit la pêche polyvalente la moins impactante pour la ressource halieutique et les fonds marins. En 2024, 80 % de son chiffre d'affaires reposait sur le maquereau, dont il avait sorti environ 8 tonnes de l'eau. Mais depuis des années, les alertes scientifiques signalent la diminution dangereuse de la population de poissons argentés.

En 2025, l'espèce est au bord de l'effondrement à cause de la surpêche, selon le Conseil international pour l'exploration de la mer¹ (CIEM). Aussi, les États européens² décident-ils de réduire drastiquement les captures. En 2026, le couperet tombe par décret : Christian est autorisé à prélever 25 kilos par jour maximum, 100 par mois. Il vacille, et son modèle avec lui. *« Au prix du gasoil, ce n'est même plus valable de sortir », lance-t-il. « Je m'étais équipé pour la pêche au maquereau après avoir pris de plein fouet la fermeture du*

1] « ICES Advice on fishing opportunities, catch, and effort Ecoregions in the Northeast Atlantic and the Arctic Ocean », ICES / CIEM, 30 septembre 2025

2] « Possibilités de pêche pour 2025 dans les eaux de l'UE et dans les eaux n'appartenant pas à l'UE: le Conseil parvient à un accord », communiqué de presse, Conseil de l'Union européenne, 11 décembre 2024

lieu jaune³ en 2024. Et maintenant je pêche quoi ? Rien ? », dit-il, accoudé à la table de sa cuisine, un café à la main. « Pourtant je vois le poisson sur mes zones de pêche ! Mais apparemment il n'est pas pour les petits pêcheurs. »

DES CHALUTIERS CONTRAINTS DE JETER LE POISSON PAR DESSUS-BORD

Le sentiment de Christian s'est exacerbé le 12 janvier 2026. Ce jour-là, l'ONG

Bloom, fortement engagée contre la « pêche industrielle », dévoile une note confidentielle⁴ du From Nord, la plus puissante organisation de pêcheurs française. Le document annonce les modalités de gestion du maquereau pour les premiers mois de l'année.

Le détail des règles de répartition passe mal auprès des pêcheurs du littoral. Sont visés le Scombrus et le Prins Bernhard, deux chalutiers-congélateurs géants, possédés par l'entreprise France Pélagique (filiale du groupe néerlandais Cornelis Vrolijk). Parfois qualifiés de « fossoyeurs de la mer » dans la presse⁵, ils sont autorisés à entreposer dans leurs cales 4 % de maquereau par

« Il s'agit d'une spoliation de la ressource guidée par des dynamiques financières. »

marée, soit 40 tonnes par semaine, d'après les calculs de Bloom.

Des chiffres réfutés par courriel par Geoffroy Dhellemmes, le directeur général de France Pélagique, qui assure que les volumes sont « de l'ordre de 60 fois en-dessous des quantités annoncées ». Deux autres chalutiers, gros pêcheurs de maquereaux, ont droit à 4 tonnes par semaine. Pour tout le reste de la flottille, confrontée à une interdiction totale ou quasi-totale de pêcher l'espèce migratrice, c'est la ruine. Résultat, les chalutiers sont contraints de rejeter le poisson par-dessus bord, pourtant déjà mort lorsqu'il est remonté sur leur pont. « C'est du gâchis, on détruit pour rien », déplore Aurélien,

3] « Quotas 2024 : les pêcheurs entre colère et incompréhension », Mélanie Chartier, *Le Marin*, 26 décembre 2026

4] « Exclusif : un document révèle le choix des autorités de sacrifier la pêche artisanale au profit de navires-usines géants », communiqué de presse, Bloom, 12 janvier 2026

5] « La France lance un chalutier géant « fossoyeur des mers » », Guy Pichard, Jérôme Derigny, *Reporterre*, 26 septembre 2020

capitaine de la Jajane, chalutier de 12 mètres, immatriculé à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor).

SURPÊCHE EN MER DU NORD

Depuis des années, sous l'effet du changement climatique, certaines espèces comme le maquereau migrent au nord, en remontant vers les Îles Féroé, l'Islande et la Norvège. Ces pays s'accordent de plus en plus de quotas en raison de populations plus importantes près de leurs côtes, tandis que l'Union européenne conserve sa clé de répartition historique. Conséquence, les quotas dépassent largement les recommandations scientifiques, et entraînent une surexploitation de la ressource.

« Les gros pêchent des millions de tonnes là-haut, ils défoncent la ressource en mer du Nord et dans la Manche, et ça retombe sur les artisans d'ici », accuse Jérémie Gourmet. Ce capitaine d'un bolincheur bigouden est également interdit de maquereau pour les mois à venir en ce début d'année 2026, alors que les grosses prises de poisson argenté dans son filet couissant constituaient pour lui un solide revenu.

Le patron pêcheur est d'autant plus remonté que le poisson capturé par les deux navires-usines de France Pélagique⁶ est intégralement débarqué à Ijmuiden,

**France Pélagique
débarque toute
sa pêche aux
Pays-Bas.**

aux Pays-Bas. Il est ensuite destiné à l'export, hormis quelques pourcen-

tages redirigés sur le marché français.

« Environ 3 % par le biais de conserveries basées au Portugal et en Espagne », nous assure le directeur gé-

néral de l'entreprise, qui confirme que l'intégralité de sa pêche est achetée et commercialisée par la multinationale



Damien Roudeau

6] Dossier de presse de présentation de France Pélagique



hollandaise propriétaire de l'armement, Cornelis Vrolijk.

Pour Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie, le cas du maquereau est l'incarnation d'un système malade.

« *Ce dont il s'agit, c'est d'une spoliation de la ressource guidée par des dynamiques financières* », accuse-t-il. Au terme de l'année 2024, le groupe néerlandais Cornelis Vrolijk⁷ derrière

France Pélagique se félicitait d'une augmentation de son chiffre d'affaires de 5,5 % et de bénéfices croissants et records.

UN SYSTÈME FIGÉ À LA FAVEUR DES PLUS GROS NAVIRES

Pour comprendre cette situation, il faut d'abord saisir trois grandes règles de gestion qui régissent l'activité des pêcheurs bretons.

7] « *Feestelijke winsten voor IJmuidense visgigant Cornelis Vrolijk* », Tim Jansem, *Quote*, 3 janvier 2026, page web consultée en juin 2026

La première se décide à l'échelon européen, où s'établit la répartition des totaux admissibles de capture (TAC) entre États membres. Chaque hiver, ils se retrouvent à Bruxelles pour faire le point sur l'état de la ressource avec les scientifiques du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), chargé d'émettre des avis sur l'évolution des stocks.

La répartition des droits de pêche se calcule sur les historiques de captures réalisées par les armateurs, entre 1973 et 1983. Autrement dit, les grands pêcheurs d'il y a cinquante ans ont toujours droit à la plus grosse part du gâteau.

La seconde règle, qui découle de la première, est propre à chaque État : la France répartit ses quotas annuels entre les organisations de producteurs (OP). Cette répartition repose également sur des activités anciennes, puisque les années de référence⁸ sont celles de 2001, 2002 et 2003.

Chaque OP réalise ensuite sa propre tambouille pour répartir le quota entre ses navires adhérents. Tout cela avec plus ou moins de transparence, certaines OP étant accusées par beaucoup de pêcheurs que nous avons rencontrés d'opacité dans leur fonctionnement.

C'est notamment le cas du From Nord. Une organisation où pointent environ 150 navires, dont ceux de l'entreprise France Pélagique, les deux géants qui captent plus de 50 % du quota national de maquereau d'après Bloom. Contacté à plusieurs reprises, le From Nord n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien. De même, sollicité à ce sujet, Geoffroy Dhellemmes, directeur général de France Pélagique, a refusé de partager les chiffres de ses antériorités de capture, renvoyant à la « *confidentialité* » des données.

Lors du premier festival de la pêche artisanale, qui s'est tenu en janvier 2026 à Brest, Alan, pêcheur ligneur, adhérent de l'OP Les Pêcheurs de Bretagne tempête : « *Sur le maquereau, on*

Une multinationale hollandaise a capté une grande partie du quota de maquereau français.

sait de qui vient l'effort de pêche [ceux qui ont l'activité la plus importante sur la ressource, NDLR], et on sait sur qui il faudrait appliquer l'effort de pêche si on voulait vraiment être efficace. »

Cet événement s'est conclu par le projet de mener un combat alliant pêcheurs et associations environnementales, pour faire respecter l'article 17 de la politique commune de la pêche (la Politique agricole commune version pêche). Celui-ci stipule en effet

8] Arrêté du 26 décembre 2006 établissant les modalités de répartition et de gestion collective des possibilités de pêche (quotas de captures et quotas d'effort de pêche) des navires français immatriculés dans la Communauté européenne, *Journal officiel* n°301, 29 décembre 2006

que l'accès aux quotas devrait être basé non sur les antécédents, mais sur la vertu des bateaux, notamment leur capacité à valoriser la ressource sur le territoire français.

DES PÊCHEURS CÔTIERS DÉPOUILLÉS DE LEURS DROITS DE PÊCHE

Comment les petits côtiers se sont-ils fait déposséder du droit de pêcher devant chez eux ? À la fin du XX^e siècle, le maquereau, jugé vulgaire et peu valorisé, n'intéressait pas beaucoup les marins bretons. Un armement avait cependant parié dessus, dès la fin des années 1980, celui d'Antoine Dhellemmes, créateur de France Pélagique.

Un ex-armateur bien informé se souvient : « *Il avait rencontré les Hollandais de Cornelis Vrolijk, qui lui ont proposé de créer France Pélagique pour apporter le volume français à la boîte, retrace-t-il. Leur idée, c'était de capter le quota des espèces qui étaient laissées à l'eau par la France.* »

Avec le pactole accumulé – gardé secret⁹ –, leurs navires ont donc des garanties solides pour remplir leurs cales de petits poissons gras pour les années à venir. À la fin de sa carrière, Antoine Dhellemmes vend ses parts aux Hollandais¹⁰. « *Ils ont tout gagné.*

« La baisse du quota de maquereau, moins forte que prévue initialement par l'UE. »

Aujourd'hui Geoffroy Dhellemmes, son fils, est directeur général, mais il est seulement leur employé », conclut notre témoin.

Autrement dit, une multinationale hollandaise a capté une grande partie du quota de maquereau français en respectant les règles du jeu. Pour nombre de pêcheurs bretons, ces navires aujourd'hui sous pavillon bleu-blanc-rouge « *n'ont plus rien de français – sauf le quota* ». France Pélagique se défend en assurant recruter essentiellement des marins français, notamment bretons.

Quand les petits pêcheurs accusent France Pélagique, celle-ci tourne son

9] « Bloom attaque en justice pour obtenir la transparence sur les quotas de pêche », communiqué de presse, Bloom, 11 décembre 2023

10] « CSR report 2024 », rapport, Cornelis Vrolijk

regard vers le nord de l'Europe. « *C'est dramatique. On imagine la pêche illégale au large du Pérou ou de l'Inde, mais elle est pratiquée massivement aux portes de l'Europe* », accuse par téléphone fin janvier Geoffroy Dhellemmes. Le patron de France Pélagique fait référence à la décision, fin 2025, des ministres de la pêche des États membres de l'Union européenne de baisser les quotas de 70 %¹¹. Le message était clair et répété partout : l'UE agissait en bon élève, à la hauteur des enjeux environnementaux, se conformant à l'avis scientifique. Quand aux États côtiers (Norvège, Islande, Danemark [Îles Féroé], Royaume-Uni) ils décidaient pour leur part d'une diminution moindre, de 48 %, par ailleurs calculée sur une estimation plus haute du stock de maquereau.

Si Geoffroy Dhellemmes rejette ainsi la responsabilité de l'effondrement de la ressource sur les pêcheurs hors-UE, on retrouve pourtant la trace de Cornelis Vrolijk¹² (propriétaire de France Pélagique), dans des flottilles pélagiques au Royaume-Uni ou aux Îles Féroé... où elles ont également capté des parts importantes des quotas nationaux.

Quelques mois après notre entretien, le 30 mars 2026, l'UE décide

finallement de rétropédaler en s'alignant sur la baisse provisoire du total admissible de captures (TAC) de maquereau de – 48 %, celle choisie par les décriés États côtiers.

L'effondrement du maquereau n'est évidemment pas de la seule responsabilité des deux navires-usines battant pavillon français. Ils sont presque anecdotiques à l'échelle de la flotte industrielle en action dans les mers où évoluent les bancs de maquereaux. Fin 2021, l'Association des chalutiers congélateurs de pêche pélagique recensait 94 navires industriels actifs pour les États de l'UE et le Royaume-Uni 214, en ajoutant les pêcheries norvégiennes, islandaises et féroïennes¹³. Mais leur contribution, cumulée à leur propriété sur les droits de pêche français au compte d'une multinationale extrêmement vorace en poissons pélagiques, dresse nombre de marins bretons contre eux.

FLÉCHER LE QUOTA VERS LES PETITS MÉTIERS ?

Pour tenter de trouver des réponses immédiates à la crise du maquereau, un groupe de travail a vu le jour, début 2026, mené par Mayeul de Drouâs, sous-directeur des ressources

11] « Conseil des ministres européens sur les possibilités de pêche 2026 : la France obtient des résultats équilibrés pour protéger sa filière et préserver les ressources », communiqué de presse, ministère de la Transition écologique, 13 décembre 2025

12] « CSR report 2024 », rapport, Cornelis Vrolijk

13] « Une pêche industrielle dangereusement efficace : comment les multinationales néerlandaises menacent la pêche artisanale européenne », rapport, Jelto Makris, Zoe W. Brent, Thibault Josse, Transnational Institute, octobre 2021

halieutiques au sein de la direction générale des affaires maritimes (Dgampa). Le 20 janvier, une réunion, tendue, est organisée en visio. Delphine Roncin, la représentante du From Nord, l'organisation de producteurs où pointe France Pélagique, défend cette dernière sans la nommer mais en reprenant tous ses arguments.

Elle tient notamment tête à la proposition de l'État, qui envisage un fléchage exceptionnel du quota vers les plus petits métiers de la pêche. Décision confirmée quelques semaines plus tard, le 11 février, par la ministre chargée

de la pêche Catherine Chabaud avec la création d'un « *quota solidaire* »¹⁴ de 400 tonnes sur les 2.400 du quota national « *à répartir pour les petits métiers* », et en faisant jouer un transfert « *entre les gros et les petits* ». Soit une réorientation du tiers du quota de France Pélagique obtenu pour les six premiers mois de l'année (d'après les calculs de Bloom).

Une petite victoire pour les pêcheurs de la côte. Un « *effort indispensable* » du From Nord d'après Geoffroy Dhellemmes, qui insiste cependant sur le caractère « *exceptionnel* » de la mesure, qui, de son point de vue, « *ne créé ni précédent ni droit acquis, notamment en matière*

« La sardine n'est pas soumise à quota, pourtant elle nourrit d'autres poissons. »

d'antériorités de capture ». Pas de grand changement à l'horizon, donc.

« ON VA VERS LE KRACH »

L'horizon des pêcheurs bretons de poissons bleus est bouché. Il n'y a plus de maquereau, ou presque. Ils sont limités sur le chinchard, petit poisson pélagique, et confrontés à un anchois fragile avec des problèmes de taille et de croissance. Certes autorisés à pêcher davantage de bar, mais « *on n'en voit pas* » selon le capitaine d'un bolincheur de Saint-Guénolé. Alors, comme en 2025, ils vont tout miser sur la sardine, espèce non-soumise à quota.

« *En volume, il ne nous reste plus que ça* »,

14] « Redistribution de 400 tonnes de maquereau : «On est juste en train de partager la misère» », Marielle Marie, *Le Marin*, 18 février 2026

résume Jérémy Gourmet, le capitaine de la Sardane, qui travaille à la bolinche et en fait 1.000 tonnes à l'année. « *S'il y a un problème sur la sardine, c'est terminé* », lâche-t-il, inquiet, d'autant plus qu'elle se porte mal, de plus en plus petite, de plus en plus fragile. « *Comme l'ensemble des poissons pélagiques* », insiste Claire Sergent de Bloom. « *Ceux qui les pêchent parlent d'abondance, mais on constate une dégradation partout. Même le merlan bleu qui sert à faire du surimi et de la farine animale, qui soi-disant va très bien : le quota baisse de 41 % cette année !* »

« *Les quotas sont indispensables à mes yeux, mais ils devraient être mieux pensés, sur du temps long [et non année après année] en prenant en compte les*

interactions entre espèces. Par exemple la sardine n'est pas soumise à quota, pourtant elle nourrit de nombreux autres poissons qui, eux, disparaissent », abonde Didier Gascuel, professeur en écologie marine à Agrocampus Ouest à Rennes. La sardine, dernier or bleu, sera-t-elle pêchée avec précaution ? « *Tout le monde va taper dedans, faire un carton et après il faudra mettre un quota puis fermer* », devine le bolincheur de Saint-Guérolé. « *C'est le même scénario que pour le maquereau qui se dessine mais, cette fois, avec notre dernière ressource. Ici, à Saint-Guérolé, il ne restera plus qu'à faire un plan de casse.* » C'est-à-dire détruire les navires et indemniser les pêcheurs.

Robin Bouctot

VERS LA FIN DE LA PÊCHE AU CHALUT ?

Avec la flambée du prix du gazole, les chalutiers doivent affronter une nouvelle période de crise. Après avoir été dans l'œil du cyclone à cause de ses impacts écologiques, la pêche au chalut est aujourd'hui remise en question pour son manque de rentabilité économique. Est-elle en train de disparaître ? Voyage au quartier maritime du Guilvinec, où la pêche au chalut est historique.



Damien Roudeau

- 】 La pêche est centrale au Guilvinec mais elle a vu un quart de ses chalutiers partir à la casse et ses tonnages chuter de 20 % en 2023.
- 】 Les chalutiers participent à l'épuisement des ressources à cause de la surpêche.
- 】 Un chalutier de 20 à 24 mètres consomment 4 fois plus de carburant qu'un fileyeur et 10 fois plus qu'un caseyeur de 16 mètres.

« La filière produit de la mer a perdu 10 % de ses emplois en cinq ans. »

En ce mois de janvier 2026, la tempête balaye le port du Guilvinec et la majorité des bateaux sont restés à quai. Leurs coques tangent au gré des rafales, cabines vides et chaluts enroulés à l'arrière. Aujourd'hui encore, même s'ils sont de moins en moins nombreux, les chalutiers constituent une véritable attraction. L'été, locaux et touristes se pressent sur le quai pour les voir revenir au port, en fin d'après-midi. Ils arrivent les uns après les autres, comme pour un défilé, avec une horde de mouettes qui les poursuivent. La pêche en général, et au chalut en particulier, fait partie de l'histoire du pays

bigouden : de nombreuses familles comptent des marins, des ouvriers qui travaillent chez des ma-reyeurs ou bien dans un chantier naval. Le quartier maritime du Guilvinec, qui représente 17,5 % de la production française¹, est le troisième port de pêche au niveau national². En 2024, il comptait 89 chalutiers³ tandis que Concarneau en comptait 12, Morlaix 7 et Brest seulement 3. Ce type de

pêche, qui ramène du merlu, de la langoustine ou de la lotte, est une véritable colonne vertébrale locale : selon le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins, elle représente jusqu'à 60 % des volumes débarqués à la criée du Guilvinec et 80 % de la valeur vendue⁴.

Aujourd'hui, l'engin est dans l'œil du cyclone : après avoir longtemps été décrié pour des raisons environnementales, il est également remis en cause pour des raisons économiques. Quand on parle de la crise de la pêche, cela peut paraître un peu lointain, on se demande quel impact cela peut avoir sur un territoire. Ici, c'est très

1] Fiche « Le Guilvinec », site web de Pavillon France, page web consultée en juin 2026

2] « Son port de pêche et de plaisance », article du site web du Guilvinec, page web consultée en juin 2026

3] « La pêche en Finistère Chiffres 2024 », Direction départementale des territoires et de la mer, délégation à la mer et au littoral

4] « L'avenir de la pêche bretonne passe par le chalutage », communiqué de presse, comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Bretagne, mars 2025

concret : la pêche représente un secteur économique essentiel mais c'est aussi une culture, un patrimoine et un peu l'âme d'un pays. Sur le quai, la pluie a commencé à tomber : et si tout ça disparaissait ?

Les chiffres sont sans appel. Selon l'Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, dont le troisième rapport est paru en décembre 2025⁵, la filière « produits de la mer alimentaires » (qui comprend la pêche, le mareyage et la commercialisation) a perdu 10 % de ses emplois entre 2019 et 2024 soit

1.828 postes. Le pays de Cornouaille (dont font partie les ports du pays bigouden comme Le Guilvinec, Saint Guénolé ou Lesconil) est le plus touché avec 1.394 emplois perdus. 2023 a été une année fatidique : avec le plan de sortie de flotte post-Brexit, qui a réduit l'effort de pêche français suite à la fermeture de certaines zones anglaises, 45 bateaux⁶ sont partis à la casse en Bretagne dont 26 chalutiers pour le seul port du Guilvinec. Conséquence directe, les tonnages de la criée du Guilvinec ont chuté de 20 % entre 2022 et 2023. C'est indéniable, le modèle atteint ses limites.

2023, une année fatidique avec 26 chalutiers partie à la casse au Guilvinec.

SURPÊCHE, PRISES ACCESSOIRES... LE CHALUT SUR LA SELLETTE

L'utilisation du chalut de fond en pays bigouden date d'un peu plus d'un siècle : « *Le chalut à panneaux s'est développé à la fin du XIX^e siècle en Grande-Bretagne et il a été utilisé ici dès 1934 pour aller draguer "la grande vasière", un immense plateau de vase, de sable et de roches* », qui va du sud du Guilvinec à l'île d'Oléron et où se pêche la langoustine⁷. « *Au départ, il fallait 8 marins pour enrouler le chalut à la main puis, avec la mécanisation, les*

bateaux sont devenus plus puissants, plus longs et les enrouleurs mécaniques », raconte Joseph Coïc, historien de la pêche bigoudène. Dans les années 1960, le vo-

lume de capture augmentant, la criée du Guilvinec a été construite et le nombre de chalutiers hauturiers est passé à presque soixante⁸.

L'engin a, depuis des années, une image très négative au niveau sociétal. Son utilisation a vite entraîné des problèmes de surpêche : avec la motorisation, la capacité de capture globale des flottilles n'a cessé de grossir en Europe et elle a menacé le renouvellement de la ressource.

5] Observatoire de l'économie maritime en Bretagne n°3, rapport, décembre 2025

6] « La crise de la pêche plombe les criées bretonnes », Olivier Mélenec, *Ouest-France*, 19 février 2024

7] « La langoustine, une vraie star de l'été à déguster au Croisic », *Ouest-France*, 17 août 2025

8] « Le Guilvinec, premier port de pêche fraîche de France », Jean-Marie Couderc, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 1968, site web Persée, page web consultée en juin 2026

Les quotas ont été créés dans les années 1980 pour empêcher la surpêche.

Dès les années 1980, des mesures ont été prises au niveau européen et déclinées en France, parmi lesquelles la fixation de quotas⁹ pour protéger les stocks. Mais elles n'ont pas réglé toutes les questions et ses impacts écologiques continuent d'être documentés tant sur les fonds marins que sur son manque de sélectivité.

Une étude récente¹⁰, publiée par l'Ifremer en 2023 précise : « La pêche de fond a des effets directs sur ces espèces benthiques et leurs habitats. Le passage d'un engin est susceptible de les arracher — pour celles qui sont fixées sur le fond —, les briser, les

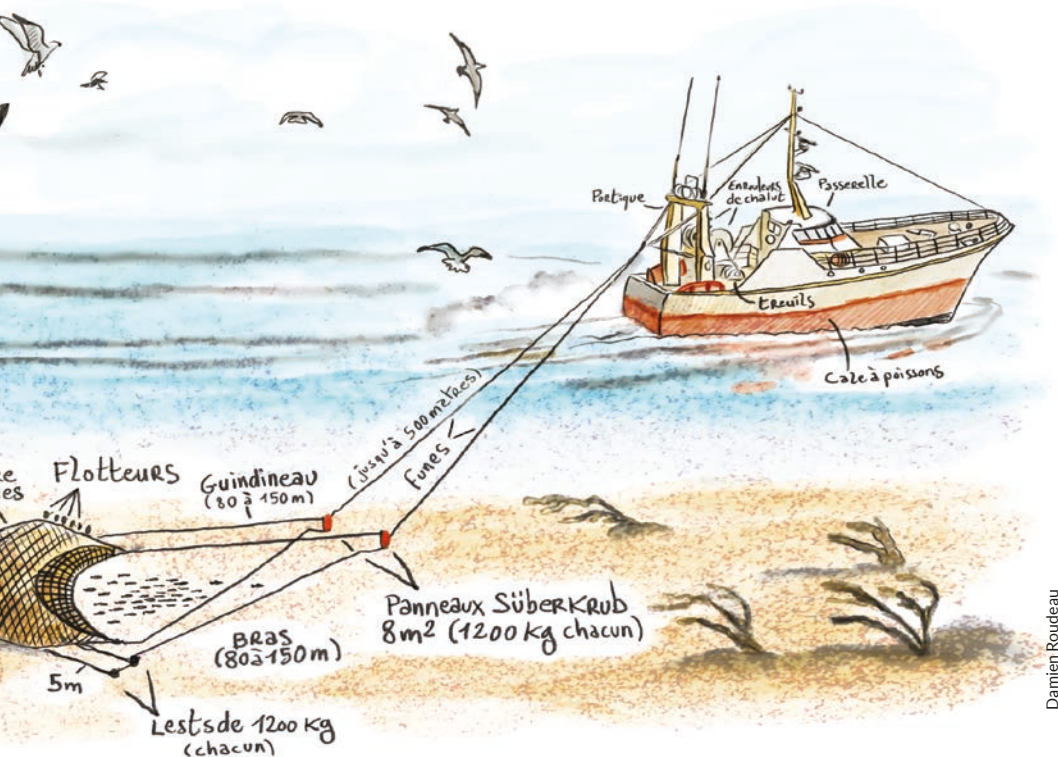
« La pêche de fond peut arracher les habitats des espèces benthiques. »

écraser, les enfouir ou les remonter à la surface dans les filets. Le déplacement des sédiments modifie également leur habitat voire même la morphologie des fonds .../... Les particules de sédiment remises en suspension peuvent, quant à elles, gêner la respiration et l'alimentation de certaines espèces. »



9] « Les actions menées en faveur de la politique maritime et littorale de la France », Rapport d'office parlementaire n°345, tome V, 6 mars 1998

10] « Comment la science évalue-t-elle les impacts de la pêche sur les fonds marins », Ifremer, 9 février 2023



Damien Roudeau

Il est également responsable d'un taux de prise accessoire élevé, malgré les améliorations revendiquées, comme la taille des mailles augmentée pour laisser passer les juvéniles. Un ancien pêcheur au chalut de fond le reconnaît : « *La pratique non ciblée de l'engin est responsable d'une partie de la surpêche. Les captures accessoires ont un impact sur l'environnement et les éco-systèmes, c'est certain.* » Pour toutes ces raisons, l'Union européenne a décrété l'interdiction du chalutage en eau profonde,

au-delà de 800 mètres, après une campagne de l'ONG Bloom en 2016¹¹.

TROP GOURMAND EN GAZOLE, LE CHALUT N'EST PLUS RENTABLE

Pourtant, malgré ses impacts sur l'environnement, le chalut était largement utilisé parce qu'il était rentable. Une rentabilité, dénonce l'ONG Bloom¹², largement soutenue par les subventions publiques dont bénéficie le secteur via les détaxes sur le carburant. En 2022, tout a changé : son modèle

11] « L'Europe interdit enfin le chalutage profond ! », communiqué de presse, site web Bloom, 30 juin 2016, page web consultée en juin 2026

12] Campagne « Quelles sont les solutions ? », site web Bloom, page web consultée en juin 2026

« Nous ne pouvons pas répercuter la hausse des prix sur celui du poisson. »

économique a commencé lui aussi à être questionné. Le chalut est gourmand en énergie : selon les chiffres du programme européen Amarrée¹³, un chalutier faisant entre 20 et 24 mètres, consomme environ 413.946 litres de gazole par an tandis qu'un fileyeur de même taille ne consomme que 101.751 litres par an soit 4 fois moins et un caseyeur de moins de 16 mètres seulement 38.603 litres par an, c'est-à-dire 10 fois moins. Avec la guerre en Ukraine, le prix des matières premières s'est envolé malgré les détaxes publiques : le prix du gazole est passé de moins de 0,35 centimes du litre en 2020 à 0,84 centimes du litre en 2022.

Parallèlement, les matériaux de réparation et d'entretien des bateaux ont augmenté de 30 %, ce qui rend leur maintenance très onéreuse quand on sait qu'un chalutier neuf, comme le Marie-Lou¹⁴, qui mesure plus de 20 mètres à Lorient, peut valoir plus de trois millions d'euros.

Par cette journée d'hiver orageuse, Christophe Collin, directeur de l'Armement Bigouden, dont le bureau est sur le port du Guilvinec, surveille l'évolution de ses navires sur une grande télé

collée au mur : certains de ses neuf chalutiers hauturiers, dont on voit le trajet sur la carte à l'écran, sont en mer Celtique et dans le nord du Golfe de Gascogne. À l'année, ces bateaux qui mesurent entre 23 et 25 mètres, pêchent majoritairement de la lotte, de la raie et de la cardine¹⁵, des espèces benthiques vivant sur les fonds marins.

Son moral est comme la couleur du ciel : gris tempête. Le port du Guilvinec a perdu la moitié de sa flottille : « Notre métier est très particulier. À la différence des autres métiers, à part l'agriculture, nous ne pouvons pas répercuter la hausse des prix sur celui du poisson. On ne le

13] « Prix du Gasoil Pêche et du Brent : suivi tendanciel », observatoire du carburant, programme Amarrée, page web consultée en juin 2026

14] « Lorient. Un chalutier neuf pour le port de pêche », Charles Josse, *Ouest-France*, 4 février 2019

15] « L'Armement bigouden a connu une année «correcte» malgré l'inflation », Franck Jourdain, *Le Marin*, 31 octobre 2024

vend pas, on nous l'achète. » C'est la particularité du prix du poisson : il est fixé chaque jour, selon le mécanisme des enchères montantes ou descendantes, en fonction du volume débarqué au niveau local mais aussi au niveau national. Résultat : les professionnels ne savent pas combien va être vendu leur poisson quand ils le débarquent, et ils ne peuvent pas adapter leur marge au prix de vente. Dans ces conditions, la rentabilité économique reste incertaine.

« LA FIN DE LA PÊCHE AU CHALUT EST UN TABOU »

Sous les éclairs qui balayent à présent le quai du Guilvinec, il faut se rendre à l'évidence : le pays bigouden va prendre la crise du chalut de plein fouet. Il faudrait la penser, trouver des solutions ou une alternative pour pré-

server l'économie locale et faire vivre le pays à l'année. Ou du moins, éviter qu'elle repose uniquement sur le tourisme, dont l'activité est saisonnière. Cette crise peut être vue comme une opportunité pour repenser l'ensemble de la pêche, que ce soit au niveau écologique, économique ou social.

Un connaisseur du secteur reconnaît que la profession n'a pas investi le sujet : *« La fin de la pêche au chalut est un tabou. La crise est subie, elle n'est pas*

pensée. » Du côté du Comité national des pêches, la réponse est abrupte : *« Arrêter le chalut serait une aberration. On a limité son empreinte écologique et, surtout, c'est un moyen de production qui permet de garantir à l'ensemble de la population du poisson à un prix accessible.* » Dans les ports, loin des institutions officielles, c'est la logique d'adaptation économique qui prévaut. Le but : diminuer la consommation de gazole grâce à des techniques qui, pour l'instant, n'en sont qu'à leurs débuts. Jean-Baptiste Goulard, au Guilvinec, a construit le premier chalutier à propulsion diesel électrique, le Blue wave, en 2022 : *« Le projet a duré cinq ans entre la conception et la construction. Il a fallu*

trouver un compromis entre la taille du navire, la réduction du train de pêche et le volume du chalut pour faire 20 % d'économie d'énergie.

Au départ, les pouvoirs

publics disaient qu'ils allaient me soutenir mais, finalement, j'ai porté les risques financiers tout seul. Aujourd'hui, je ne regrette pas mais je ne recommencerai pas, la conjoncture économique est trop incertaine. »

De son côté, Julien Lebrun, à la tête d'un armement de dix chalutiers¹⁶ de 14,5 à 16 mètres dans le quartier maritime du Guilvinec, a étudié la piste de l'hydrogène mais il a vite abandonné : *« Le volume d'hydrogène nécessaire pour*

Le pays bigouden va prendre la crise du chalut de plein fouet.

16] « En raison d'une trésorerie serrée et malgré de bons résultats, l'armement Le Brun réorganise sa flotte de pêche », Franck Jourdain, *Le Marin*, 27 janvier 2026



produire l'équivalent de l'énergie produite par le gazole est énorme, aucun bateau n'est équipé pour cela en Bretagne. Et modifier un bateau pour le faire fonctionner à l'énergie électrique n'est pas rentable. »

Du côté de la recherche, l'Ifremer explore la possibilité d'innover sur l'engin lui-même à travers deux projets. Le premier s'emploie à améliorer sa sélectivité : « L'idée est d'installer une IA à l'entrée du chalut pour reconnaître les espèces. L'information est traitée directement, et, en temps réel, les poissons peuvent être relâchés. Nous travaillons à ce dispositif dans le cadre d'un consortium européen et avec une entreprise bretonne – Marport – dans l'espoir de l'industrialiser pour permettre un transfert aux professionnels », explique

« Le chalut est condamné. Il est temps de siffler la fin de la récré. »

Pierre Le Bourdonnec, technicien en technologie pour une pêche durable. Le second est baptisé Pas Cap : « Nous avons adapté un système qui permet de décoller les panneaux afin d'en minimiser

l'impact sur les fonds et pour réaliser des économies de carburant. Cette méthode est aujourd'hui opérationnelle mais il n'y a pas de cadre réglementaire comme

en Espagne pour inciter son adoption », regrette Benoît Vincent, spécialisé en hydrodynamique et mécanique des engins de pêche.

POUR UNE « DÉCHALUTISATION »

Est-ce que ces solutions sont viables ? Dans le camp des partisans du « déchalutage », ces pistes encore expérimentales ne convainquent guère.

Pour l'ONG Bloom, qui prône une disparition progressive du chalut, la seule solution est le déploiement de la pêche artisanale¹⁷ : *« À la fois génératrice d'emplois pour de faibles volumes de captures et une bonne valorisation, la petite pêche artisanale est la garante d'une transition vers une pêche durable, face au rouleau compresseur que représente la pêche industrielle. »*

Une analyse partagée par Didier Gascuel, professeur en écologie marine, directeur du Pôle halieutique, mer et littoral de l'Institut Agro, auteur de l'ouvrage *La pêchéologie*¹⁸, publié en 2023.

« J'ai été l'un des premiers à employer le terme de "déchalutisation". À l'époque, cela paraissait compliqué, aujourd'hui c'est une évidence, le chalut est condamné. Nous sommes à un tournant de l'histoire : non seulement, l'état de la ressource est dégradé et les stocks ne supportent plus un effort de pêche aussi destructeur ; mais la hausse du prix du pétrole est tendancielle et les chalutiers ne vont pas y résister. Si on ajoute à cela, qu'il faut un litre de gazole pour pêcher un kilo de poisson, qu'il est responsable de 40 % de capture de juvéniles et que l'ensemble du secteur ne tient que grâce aux subventions publiques, il est temps de siffler la fin de la récré. »

« Remplacer les chalutiers par des fileyeurs ou des ligneurs dans les 15 ans à venir. »

Le chercheur propose un modèle alternatif : *« Cela fait longtemps que la plupart des espèces sont pêchées grâce aux arts dormants. Par exemple, on peut pêcher la langoustine royale au casier. J'ai proposé cette solution à différents ministres : il faudrait laisser reposer une zone-test pendant deux ans puis poser des casiers comme cela se fait en Irlande. Quant à la baudroie ou à la sole, on peut les pêcher à la ligne ou au filet. Bien sûr, il ne s'agit pas de concentrer tout l'effort de pêche sur la borne côtière, les bateaux plus grands peuvent aller au large. »* Selon lui, cette révolution est réalisable à moyen terme, sous réserve de redistribution des quotas en faveur

17] Fiche « La pêche artisanale », site web Bloom, page web consultée en juin 2026

18] *La pêchéologie, manifeste pour une pêche vraiment durable*, Didier Gascuel, éditions Quaes, janvier 2023

de la pêche artisanale [lire le volet 2 de cette enquête] : « La moyenne d'âge de la flottille est de 32 ans, il va bien falloir la renouveler. Profitons-en pour remplacer les chalutiers par des fileyeurs ou des ligneurs dans les 15 ans à venir », précise-t-il.

Charles Braine, créateur de Pleine Mer¹⁹, qui défend le modèle de la pêche artisanale, milite également pour une transformation du secteur : « Nous devons réfléchir à transformer les pratiques en termes de capture mais aussi de vente. Il faudrait se ré-approprier les criées comme un outil de vente co-gérée par les professionnels pour valoriser le prix du poisson mais aussi comme un lieu de stockage de glace par exemple. Enfin, on peut passer par des sites comme Poiscaille, qui promet un produit de qualité aux acheteurs tout en assurant un bon revenu aux pêcheurs. »

LE CHOIX D'UN MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Et au niveau des emplois, quels seraient les impacts d'un tel changement ? Il est compliqué de se faire une idée précise. Les partisans d'une diminution progressive du chalut, estiment que la pêche artisanale (composée de

navires de moins de 12 mètres et utilisant des arts dormants) est bien plus vertueuse en terme d'emplois directs. Comme le décrit l'étude Transipêche²⁰ publiée en 2025 : « Les arts dormants représentent plus d'un emploi sur deux, avec notamment plus de 3.200 emplois pour les côtiers (35 % de l'emploi total) dont 1.700 en France métropolitaine ; il s'agit majoritairement de fileyeurs et caseyeurs sur la côte Atlantique, et essentiellement de ligneurs dans les territoires ultramarins. » De leur côté, les défenseurs de la pêche au chalut mettent l'accent sur la survie de la filière et de l'ensemble du territoire grâce aux emplois indirects. Ils évoquent les chantiers navals, les fonderies ou les mareyeurs mais aussi les employés des supermarchés, ceux des pharmacies en passant par les enseignants.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existe pas de chiffres précis à l'échelle locale pour déterminer le nombre d'emplois directs et indirects générés par chaque type de pêche. Au niveau global, une étude, menée par l'université de Nantes²¹, aboutit à la conclusion que sur la façade Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, un emploi en mer produit environ deux

19] « "Au cul du bateau" : une BD qui raconte la vente directe », communiqué de presse, Plein mer, 10 mars 2026, page web consultée en juin 2026

20] « Évaluation des performances environnementales, économiques et sociales des flottilles de pêche : Bilan France », rapport du programme Transipêche, Florian Quemper, Harold Levrel, Romain Mouillard, Didier, Gascuel, publications du pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro n°56, juin 2025

21] « Une mesure par pêcherie de l'emploi direct (en mer et à terre) et de l'emploi induit : le cas des principales espèces de l'Agia dans le Golfe de Gascogne », L. Baranger, JF Bigot, Y. Perraudeau, Len Corrail, université de Nantes

emplois à terre, entre le nombre d'emplois à plein temps en mer et les emplois induits dans l'ensemble des secteurs d'activités locaux. Des résultats qui mettent en évidence l'importance du secteur de la pêche pour maintenir une activité à l'année sur le littoral mais qui sont insuffisants pour éclairer des choix politiques sur l'impact des différentes pratiques.

Dans ces conditions, quelle décision politique

prendre en faveur du territoire ? Les élus locaux persistent et signent en faveur d'un modèle dominé par les chalutiers, tout en promettant de décarboner la filière : *« Il faudrait construire des bateaux qui fonctionnent aux énergies décarbonées. Le problème, c'est que la politique commune des pêches interdit le financement de nouveaux bateaux avec des subventions publiques. Nous sommes actuellement en négociation à Bruxelles pour revisiter la politique commune des pêches et nous sommes soutenus par la ministre. Le but est de construire des bateaux plus larges qui permettent d'assurer un bon confort pour les équipages avec une motorisation nouvelle. L'effort de pêche resterait le même »*, assure Daniel Cueff, vice-président de la Région Bretagne, chargé de la mer et du littoral.

Précisons que ni la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité,

Les élus locaux persistent en faveur d'un modèle dominé par les chalutiers.

de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, ni la DGAMPA n'ont répondu à nos questions dans le cadre de cette enquête.

À l'issue de cette réflexion, les interrogations demeurent. Finalement, choisir un modèle de pêche, c'est faire un choix de société. C'est choisir un modèle de production de protéines venant de la mer qui aura des impacts sur la protection des océans, sur l'aménagement du territoire, sur la vie locale, sur les relations sociales et sur l'emploi. Les solutions technologiques proposent une option à court terme mais elles sont chères à produire et à acheter par les pêcheurs. De plus, elles empêchent le modèle de se questionner en profondeur. Les solutions alternatives, comme celles de la pêche hauturière à la palangre, sont séduisantes. Toutefois, elles mettront du temps à se mettre en place et on peut questionner leur capacité à nourrir une majorité de

consommateurs à un prix accessible. Enfin reconduire le modèle existant en espérant le décarboner grâce à des technologies qui n'ont pas fait leurs preuves et grâce à un changement de réglementation encore incertain, peut mener à une impasse.

Plus largement, aucune de ces pistes

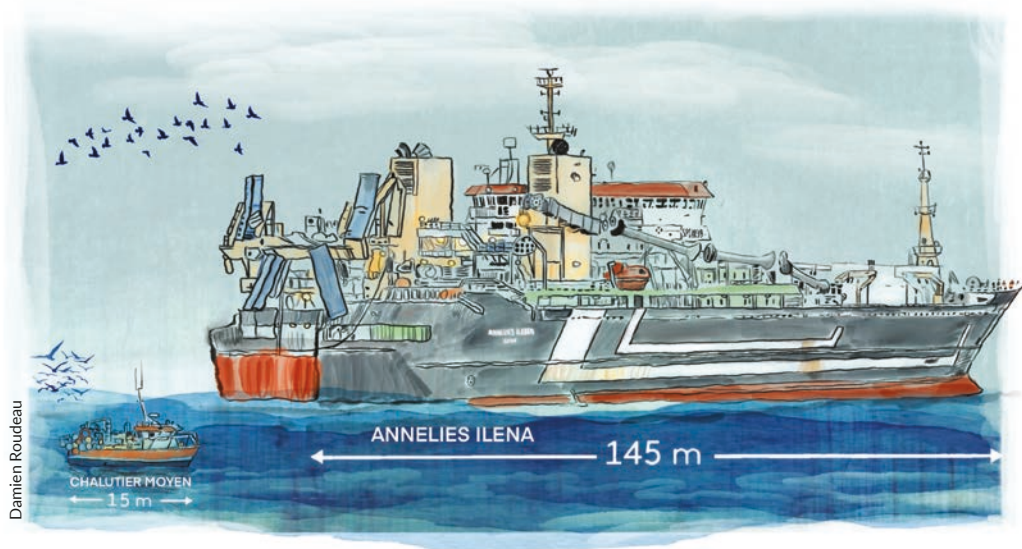
ne répond à un problème de taille : les Français importent les deux tiers des poissons²² qu'ils mangent et consomment du colin d'Alaska ou bien des crevettes du Groëland et non du poisson pêché localement.

Catherine Le Gall

22] « En 2022, l'excédent agroalimentaire atteint son plus haut niveau depuis 2013, bénéficiant de la forte hausse des prix des céréales », synthèses conjoncturelles n°402, Agreste, avril 2023

DES PÊCHEURS ARTISANS BÂILLONNÉS

L'arrivée de l'Annelies Ilena – un des plus grands chalutiers pélagiques du monde – exploité par la Compagnie des Pêches de Saint-Malo, a renforcé une profonde division entre pêcheurs. Face à des multinationales aux moyens financiers, juridiques et politiques sans commune mesure, les pêcheurs artisans n'ont pas voix au chapitre. Les instances représentatives s'avèrent incapables de faire évoluer le secteur.



- 】 Si une poignée d'entreprises captent l'essentiel des quotas c'est parce qu'elles concentrent aussi le pouvoir, à travers leur omniprésence dans les instances représentatives.
- 】 La diversité des entreprises de pêche n'est pas représentée dans les instances de gouvernance, au profit de la pêche industrielle, constate un rapport parlementaire.
- 】 Les pêcheurs artisans veulent se faire entendre, et ont tenu la 1^{re} édition du festival de la pêche artisanale a eu lieu début 2026.

Quand on regarde les – rares – images prises à bord du plus grand chalutier pélagique du monde, tout paraît démesuré. Elles ont été prises dans les années 2000, lorsqu’il s’appelait encore l’Atlantic Dawn (« l’Aube de l’Atlantique ») et pêchait la sardinelle au large des côtes africaines. Les flotteurs du chalut sont aussi hauts que les marins pêcheurs qui les manipulent. Le chalut se déploie, à perte de vue, derrière le navire. Une fois qu’il est remonté, les tonnes de poissons pêchés quotidiennement défilent, sans fin, dans les bras mécaniques qui mènent à une usine installée à bord. Là, ils sont entassés sur des tapis roulants et manipulés pour ressortir en cartons scotchés. Aujourd’hui, le mastodonte de 145 mètres, rebaptisé l’Annelies Ilena, pouvant capturer jusqu’à 400 tonnes de poisson par jour avec son chalut de 600 mètres¹ (deux fois la hauteur de la Tour Eiffel), est exploité par la Compagnie des Pêches de Saint-Malo (CDP). Cette entreprise familiale, créée sur le

**Le Joseph Roty,
premier bateau
usine construit
dans les années
1970.**

port de Saint-Malo au début du siècle, est devenue une multinationale aux têtes multiples et aux capitaux étrangers. Son histoire, qui raconte la mondialisation, explique comment un tel navire démesuré a pu apparaître dans le paysage de la pêche française.

**QUAND LA COMPAGNIE
DES PÊCHES
ENTRE DANS L’UNIVERS
DE LA FINANCE**

Dans les années 1930, Victor Pleven, un jeune pêcheur malouin, a créé l’ancêtre de la CDP² pour réaliser ses rêves, aller pêcher la morue à Terre Neuve. L’époque est faste et il voit grand : il fait construire plusieurs chalutiers usines en Pologne, dont le légendaire Joseph Roty, dans les années 1970. Ce chalutier géant de 90 mètres devient le premier bateau usine³ spécialisé dans la pro-

duction de surimi-base à bord (pâte de poisson utilisée pour fabriquer du surimi). En 2011, les quotas de merlan bleu s’effondrent⁴, entraînant l’entreprise et les aspirations de Victor

1] « “La plus grande machine à tuer” : en Bretagne, ils manifestent contre un chalutier géant », Hortense Chauvin et Guy Pichard, *Reporterre*, 16 février 2024

2] Fiche « L’armement Pleven », site web Bateaux de Saint-Malo, page web consultée en juin 2026

3] « Saint-Malo : le départ du Joseph Roty II ne fait pas que des malheureux », Thomas Savalle, *Actu*, 26 mars 2026

4] « Le Joseph-Roty retrouvera ses quotas de pêche en 2012 », Stéphanie Bazylak, *Ouest-France*, 23 décembre 2011

Pleven dans leur chute⁵. Une nouvelle venue apparaît alors dans le port de Saint-Malo, sans doute attirée par les bonnes affaires : la société UK Fisheries⁶, détenue par les Hollandais, Parleviet & Van der Plas (P&P) et les Islandais, Shamherji⁷. Elle signe l'entrée de la Compagnie des Pêches dans l'univers de la financiarisation.

C'est en effet par UK Fisheries que l'Annelies Ilena a fait irruption dans le port malouin. Lorsqu'il a fallu remplacer le Joseph Roty, après cinquante ans de bons et loyaux services, la CDP a envisagé de faire construire un autre bateau. Mais les choses ne se sont pas faites et, finalement, la société s'est tournée vers l'Atlantic Dawn (ancien nom de l'Annelies Ilena), dont était propriétaire P&P⁸ (un des actionnaires de UK Fisheries) depuis 2007, pour y installer son usine de surimi⁹. La Compagnie des Pêches a investi 15 millions d'euros pour construire une usine sur l'un des ponts du navire qui, selon nos

« Les seuls liens qui unissent l'Annelies Ilena avec le port de Saint-Malo sont les capitaux. »

sources, en compte deux. Sur l'autre, l'actionnaire P&P continuerait ses activités : pêcher du merlan bleu pour le vendre, principalement, en Afrique.

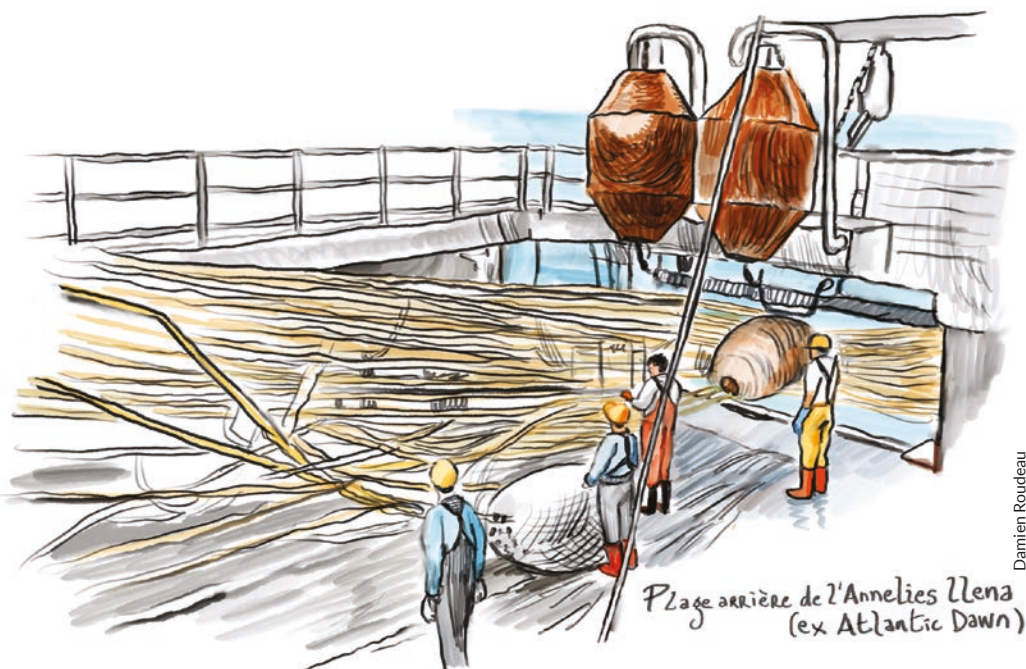
5] « Repos hivernal pour les navires hauturiers », Stéphanie Bazylak, *Ouest-France*, 2 décembre 2014

6] « UK Fisheries limited and subsidiaries, consolidated financial statements », 31 décembre 2011

7] « SH08, notice of name or other designation of class of shares ; UK Fisheries », Companies House, 18 décembre 2023

8] « Supertrawler 'Atlantic Dawn' sold to Dutch fishing firm! », *The Irish Times*, 24 février 2007

9] « Big 5, l'emprise de cinq géants néerlandais sur l'océan mondial », Bram Logger & Parcival Weijnen, rapport Bloom et Coöperatie Spit U.A., mai 2025



Damien Roudeau

P&P, UNE SOCIÉTÉ HOLLANDAISE QUI ÉTEND SA TOILE EN BRETAGNE

Un montage à l'image du navire : hors norme et hors sol. Sa taille ne lui permettant pas d'entrer dans le port de Saint-Malo, le poisson pêché est débarqué dans le port d'Ijmuiden¹⁰, au Pays-Bas, avant d'être ré-acheminé vers la Bretagne, par camion, à 800 kilomètres de là. Cette logique est en totale contradiction avec l'article 17 de la politique commune

des pêches¹¹ qui stipule que l'on doit prendre en compte les retombées économiques et sociales dans l'attribution des quotas. Finalement, les seuls liens qui unissent l'Annelies Llana avec le port breton sont les capitaux, le siège de l'entreprise et l'usine où est traitée le surimi base qui emploie 150 « collaborateurs ». Exit tous les emplois indirects comme ceux liés à la maintenance ou à l'entretien.

Aujourd'hui, P&P, a une véritable

10] « La plus grande machine à tuer » : en Bretagne, ils manifestent contre un chalutier géant », Hortense Chauvin et Guy Pichard, *Reporterre*, 16 février 2024

11] Question avec demande de réponse écrite E-008239-16 de l'euro-député Alain Cadec (PPE) à la Commission européenne concernant l'article 17 du règlement de base de la politique commune de la pêche, 31 octobre 2016

stature internationale et est solidement implantée dans le paysage maritime français. Via UK Fisheries¹², détenue à 50-50 avec la famille islandaise Shamherji, elle possède¹³ 50 % de la Compagnie des Pêches, 100 % d'Euronor et 75 % du chalutier usine l'Émeraude, détenu en co-propriété par Euronor et la Compagnie des Pêches. En 2016, elle a pris le contrôle de la Compagnie Française du Thon Océanique (CFTO) basée à Concarneau, via sa société PP Thon¹⁴, acquérant ainsi 14 senneurs¹⁵.

En tout, d'après le rapport « Big 5 »¹⁶ publié par l'ONG Bloom en 2025, P&P possède 53 navires dont 17 naviguent sous le pavillon français, soit 30 % de sa flotte, aux côtés de bâtiments lituaniens, géorgiens ou encore espagnols. L'entreprise emploie aujourd'hui plus de 10.000 personnes¹⁷ dans le monde et est implantée aussi bien au Portugal, en Espagne qu'en Lituanie. En janvier 2025, la famille Van der Plas, qui était co-actionnaire de la société depuis sa création, a cédé ses parts à P&P,

aujourd'hui propriétaire à 100 %. En 2024, l'entreprise a dégagé 1,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, selon la presse néerlandaise¹⁸.

UN POUVOIR CONCENTRÉ, UN LOBBYING ASSURÉ

Cette logique de concentration de la ressource n'est possible que parce qu'elle est doublée d'une logique de concentration du pouvoir. Quand on étudie les organigrammes des instances représentatives de la filière pêche, qu'elles soient réglementaires comme le Comité des pêches, ou bien à but de lobbying, comme les associations de professionnels, deux noms sautent aux yeux : ceux de Xavier Leduc et de Florian Soisson. Le premier est directeur d'Euronor¹⁹, président d'Orthongel, président de l'Union des Armateurs de France et administrateur de la Compagnie des Pêches²⁰. Le deuxième, fils de Patrick Soisson, ancien directeur de la CDP, a pris la suite de son père après une carrière dans la finance. Il est CEO de

12] « UK Fisheries limited and subsidiaries, consolidated financial statements », 31 décembre 2011

13] « UK Fisheries limited and subsidiaries, consolidated financial statements », 31 décembre 2022

14] Documents comptables PP Thon, registre du commerce et des sociétés, tribunal de commerce de Quimper, 24 juin 2020

15] « Un Néerlandais rachète la CFTO, n°1 français du thon », *Ouest-France*, 12 mai 2016

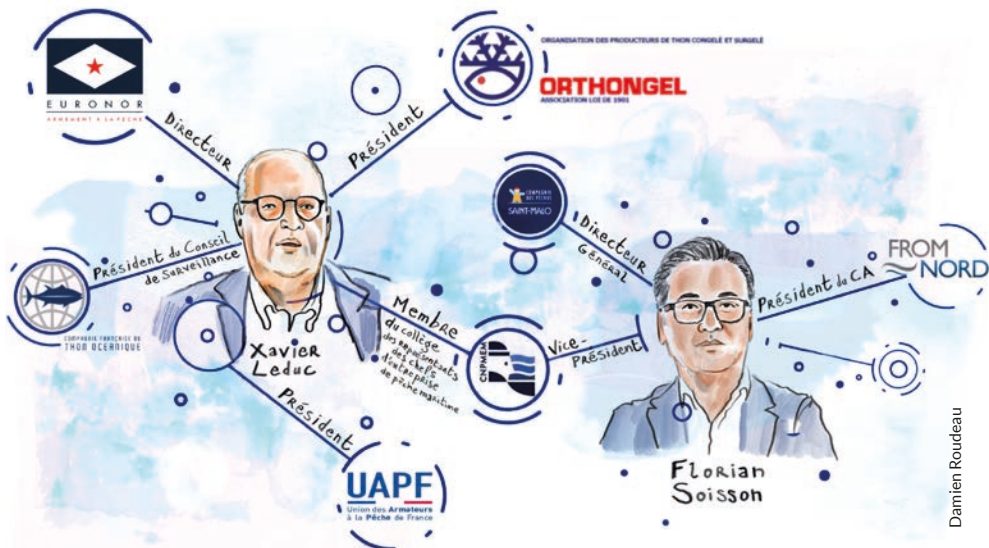
16] « Big 5, l'emprise de cinq géants néerlandais sur l'océan mondial », Bram Logger & Parcival Weijnen, rapport Bloom et Coöperatie Spit U.A., mai 2025

17] « CSR report 2023 », Parlevliet & Van der Plas

18] « Familie Parlevliet alleen verder met visserijreus Parlevliet & Van der Plas », Paul van Riessen, *Quote*, 24 janvier 2025

19] Xavier Leduc, compte sur le réseau social LinkedIn, page web consultée en juin 2026

20] Fiche Xavier Leduc, site web societe.com, page web consultée en juin 2026



Damien Roudeau

la CDP²¹, président du conseil d'administration de l'OP From Nord²² et quatrième vice-président du CNPMEF. L'ensemble de ces sièges sont idéaux pour se tenir au courant des dernières réglementations, entrer directement en contact avec les élus au niveau national et européen et, surtout, pour négocier les quotas, condition sine qua non pour maintenir son activité.

Xavier Leduc et Florian Soisson cumulent les fonctions au sein la filière pêche.

Enfin, pour compléter ce dispositif de lobbying, sept organisations de

En France, il n'y a pas de définition précise de la pêche artisanale.

producteurs²³, sans doute lassés d'être régulièrement attaqués par les ONG, ont créé une association tournée vers l'opinion publique : France Terre de pêches. Son site, qui mentionne un financement par l'Union européenne, met en avant la pêche française dans toute sa « diversité » et valorise ses pratiques de « pêche

durable ». Quand on l'interroge sur les origines de sa création, elle répond : « La structure a été créée pour répondre à un constat simple : le débat public sur la pêche se tient souvent sans les pêcheurs. L'objectif est donc de faire remonter la réalité du terrain, d'expliquer les pratiques,

21] Florian Moisson, compte sur le réseau social LinkedIn, page web consultée en juin 2026

22] « Nos équipes », site web From Nord, page web consultée en juin 2026

23] « Sept organisations lancent France terre de pêches, pour médiatiser la voix des pêcheurs », Hélène Scheffer, *Le Marin*, 9 octobre 2024

les contraintes réglementaires et économiques, et de contribuer au débat sur la gestion des pêches avec des éléments concrets. » Pourtant, le site a été créé par l'agence Backbone consulting, qui conçoit des « stratégies d'influence et de communication sur-mesure ». L'agence, qui travaille également pour Axa, KPMG ou France Assureurs, propose à ses clients de « mettre en récit les transformations à l'œuvre » et « maîtriser [leur] image ». Terre de Pêches « contribue au débat » de façon bien calibrée et en étant, de toute évidence, bien conseillée.

DES PÊCHEURS ARTISANS QUI SE SENTENT EXCLUS

À l'autre bout du spectre, les pêcheurs artisans se sentent bien démunis et bien seuls. Ceux-ci revendiquent défendre un style de pêche totalement opposé à celui de la pêche industrielle. Ils aimeraient faire valoir leurs pratiques, être entendus par la profession, que la ressource soit répartie équitablement et qu'ils aient leur mot à dire sur la gestion des stocks. Mais comment faire entendre sa voix face à celle de multinationales aux moyens financiers, juridiques et politiques sans commune mesure ? Déjà, leur statut n'existe pas

officiellement. En France, à la différence des autres pays européens, il n'y a pas de définition précise de ce qu'est la pêche artisanale : l'État établit une classification²⁴ entre la petite pêche (marée inférieure à 24 heures), la pêche côtière (marée entre 24 et

96 heures), la pêche au large (supérieure à 96 heures) et la grande pêche (supérieure à 20 jours).

En conséquence, le plus grand flou règne. Pour les uns, ce sont la taille et

l'engin du navire qui comptent. Dans cette optique, seuls les bateaux de moins de 12 mètres utilisant des arts dormants, comme la palangre ou le casier, peuvent prétendre à l'appellation pêche artisanale. Pour d'autres, c'est la triple identité d'armateur, pêcheur et patron cumulée qui compte, et dans ce cas, l'appellation peut inclure des chalutiers de 20 mètres qui partent 15 jours en mer. Quoiqu'il en soit, ceux qui prennent la parole en tant que « pêcheur artisan » aujourd'hui sont d'accord sur un fait : ils se sentent exclus des instances représentatives comme les organisations de producteurs et les comités des pêches et ils estiment que leur parole n'est pas prise en compte.

À Lorient, David Le Quintrec, patron pêcheur d'un fileyeur de 12 mètres, a

« Il faudrait que les pêcheurs navigants aient les moyens d'aller à Paris ou à Bruxelles pour faire entendre leur voix. »

24] Fiche « Pêches professionnelles », Insee, 18 janvier 2021, page web consultée en juin 2026

Moins d'un pêcheur sur quatre vote aux élections professionnelles.

monté l'Union Française des Pêcheurs Artisans²⁵ en mars 2024. À l'hiver 2025, il explique sa démarche dans la cabine de son bateau resté dans le port de Lorient, pour cause de tempête : « *La voix des pêcheurs artisans est bâillonnée partout en Europe. Nous avons tous les mêmes problématiques, nous devons nous unir dans les ports pour faire entendre notre voix* », estime-t-il. Mais l'UFPA a du mal à susciter l'adhésion sans réserve du milieu. En cause, sa proximité avec la Coordination Rurale, syndical agricole proche de

l'extrême droite et des échanges que David Le Quintrec a pu avoir avec Jordan Bardella²⁶ sur le quai de Lorient en janvier 2024.

À Audierne, Thomas Le Gall, ligneur, a quant à lui créé l'association Pêche Avenir Cap Sizun²⁷ en avril 2023. Nous avons rencontré une partie des membres du groupe dans le local de l'association qui rassemble 35 ligneurs et une dizaine de fileyeurs. La discussion était vive entre ceux qui dénoncent les effets pervers de la répartition inégale des quotas, la nécessité de s'adapter aux effets du changement climatique et l'arrivée de nouvelles espèces qu'il engendre [lire volet 2 de cette enquête].

Dans l'ensemble, tous se sentent lésés et invisibilisés par un système de représentation qui les empêche de s'exprimer : « *Il faudrait reformer la gouvernance pour que chaque territoire soit représenté. Cela nécessite une représentativité réelle et donc que les pêcheurs navigants aient les moyens d'aller à Paris ou à Bruxelles pour faire entendre leur voix. Je suis pour la création d'une communauté qui puisse co-gérer un espace maritime* », explique Thomas Le Gall.

25] « Une organisation patronale pour les pêcheurs en colère “pour être reçu et entendu” », Olivier Cléro, *Ouest-France*, 7 mai 2025

26] « À Lorient, la venue de Jordan Bardella saluée par une trentaine de pêcheurs bretons », Stéphane Bacro, Nicolas Guégan, *Ouest-France*, 23 janvier 2024

27] « Thomas Le Gall, ligneur porte-parole des pêcheurs d'Audierne », Franck Jourdain, *Le Marin*, 21 juillet 2023

COMITÉS DES PÊCHES : UNE INFLUENCE DOMINANTE DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE

Cette proposition alternative remet en cause l'institution centrale autour de laquelle s'organise toute la profession : les comités des pêches. Une lourde machine dont le fonctionnement apparaît aujourd'hui grippé. Présente à trois échelons, départemental, régional et national, son organisation est fixée dans le Code rural et de la pêche maritime²⁸. « Avant, il y avait un échelon local, avec un interlocu-

teur qui connaissait tout le monde dans les ports. La cohabitation entre les différents métiers était plus facile à organiser et la concertation se faisait de manière informelle. Cet étage a disparu en 2010 et c'est bien dommage », regrette Ken Kawahara, secrétaire général de l'association des ligneurs de la Pointe de Bretagne.

Depuis, les représentants semblent s'éloigner du terrain au fur et à mesure que l'on monte vers le niveau national. Au niveau départemental, le système ne favorise pas la participation des patrons pêcheurs, propriétaires de leur propre bateau et donc plus fragiles

économiquement car ils doivent aller en mer : « Pour être élus dans les collèges, les pêcheurs doivent monter une liste syndicale, aller discuter sur le port, convaincre leurs collègues sans même être sûrs d'être élus. Si jamais ils le sont, cela leur prend beaucoup de temps de réunion

et de discussions alors qu'ils ne sont même pas rémunérés. Cela se fait souvent au détriment de leur entreprise, c'est assez ingrat », souligne Solenne Le Guennec, directrice du comité départemental des Pêches du Finistère. Résultat : la participation aux élections pro-

**Les dirigeants
ayant des moyens
financiers
conséquents
et n'allant pas
en mer peuvent
participer
aux réunions
de la filière.**

fessionnelles stagne à 16 % au niveau régional et à 22 % au niveau départemental et national.

Au-delà de l'échelon départemental, le modèle éloigne encore un peu plus les pêcheurs artisans des postes de décision. À l'échelon régional, la composition des conseils est fixée par arrêté du ministre et le système favorise, mécaniquement, les plus grosses structures. Le phénomène s'amplifie au niveau national où les quarante membres sont répartis en quatre collèges qui laissent une place moindre aux pêcheurs artisans. On y retrouve logiquement Florian Soisson en tant

28] Sous-section 2 : Comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins (Articles R912-18 à R912-35), Code rural et de la pêche maritime, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015

« Les compositions des conseils ne prennent pas en compte la diversité des entreprises de pêche. »

que vice-président²⁹ et Xavier Leduc en tant que membre du collège des représentants des chefs d'entreprise de pêche maritime au titre de l'UAPF.

Les dirigeants des grosses structures, n'allant pas en mer et ayant des moyens financiers conséquents, ont la possibilité, eux, de participer aux réunions et aux discussions au niveau local, national

et européen. Ce sont d'ailleurs des problèmes de santé le condamnant à rester à terre, qui ont amené Olivier Le Nezet, président du comité national, à prendre la tête du comité départemental du Morbihan en 2012 puis à gravir tous les échelons. Le Breton, dont la personnalité est très controversée, même parmi les siens, est aujourd'hui omniprésent : il cumule 25 mandats³⁰ dont celui de président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins³¹, celui de vice-président de l'interprofession de la

pêche France Filière Pêche ou encore celui de président de la société d'économie mixte Lorient Keroman³², l'entreprise gestionnaire du port de Lorient.

DESSINER UN HORIZON

Le rapport d'information³³ de la commission des affaires économiques, « Entre modernisation de

29] « Critiques sur le choix du nouveau vice-président au Comité national des pêches », Darianna Myszk, *Le Marin*, 12 décembre 2023

30] « Olivier Le Nezet, « pêcheur de petits-fours » à la barre du lobby français de la pêche », Floriane Louison, *Mediapart*, 4 février 2024

31] « Sous le feu des critiques, le milieu de la pêche s'enfonce dans la paranoïa », Floriane Louison, *Mediapart*, 7 juin 2025

32] « Olivier Le Nezet élu président de la SEM Keroman », Lorient agglomération, 25 novembre 2020

33] Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques relatif à l'avenir de la gouvernance de la pêche française au service d'une gestion partagée de la ressource halieutique, Stéphane Buchou, Damien Girard), n° 1964, 15 octobre 2025

sa gouvernance et gestion de la ressource partagée, quel avenir pour la pêche française ? », mené par les députés Stéphane Buchou et Damien Girard en conclut : « *Les compositions des conseils – régionaux et nationaux – ne garantissent pas la prise en compte de la diversité des entreprises de pêche.*

En particulier la pêche artisanale ou la petite pêche côtière [...] le constat s'impose d'une influence dominante de la pêche industrielle en raison d'une surreprésentation des armements structurés dans les instances de gou-

vernance. » À l'issue de ses travaux, le rapporteur Damien Girard regrette, dans un café qui fait face à l'Assemblée Nationale : « *Dans ces conditions, comment peut être pensé l'avenir de la pêche ? Il est très difficile de construire un imaginaire positif.* »

L'association Pleine Mer a relevé le défi avec l'organisation du premier festival de la pêche artisanale à Brest le 6 février 2026 : « *Nous avons organisé l'évènement avec les moyens du bord et nous avons voulu créer un espace de discussion en dehors des représentants officiels. La parole était libre, nous avons pu échanger sereinement, avoir des positions différentes sans être dans*

la caricature », raconte Charles Braine, ligneur et président de l'association.

Dans un même élan, l'association Mer de Liens a été créée en 2022 et elle achètera son premier bateau³⁴ en 2026 : « *Nous souhaitons accompagner de jeunes pêcheurs dans leur installation en étant co-actionnaire. Nous faisons*

« Nous souhaitons constituer un armement hauturier pour pêcher au large à la palangre, par exemple. »

appel aux citoyens qui veulent bien investir à nos côtés sur le modèle de Terre de Liens. Nous pouvons intervenir auprès de pêcheurs qui se lancent dans la pêche côtière mais, à terme, nous souhaitons aussi constituer un arme-

ment hauturier qui permette d'aller pêcher au large en utilisant la palangre par exemple », explique Augustin Maillard, responsable installation et transmission des sociétés de pêche pour l'armement solidaire Mer de Liens.

Ces initiatives permettront-elles de dépasser les craintes des plus pessimistes qui pensent l'avenir de la pêche avec d'un côté les navires industriels comme l'Annelies Ilena et de l'autre, des artisans sur leurs bateaux côtiers ? Dans tous les cas, elles permettent de donner un horizon à un secteur qui en manque cruellement.

Catherine Le Gall

34] « Premier bateau en cours d'achat », Margot Le Fur, Mer de Liens, 12 août 2025